

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

30 JUIN 2021



PAGE 02 : FAITS MARQUANTS
PAGE 03 : INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS DU GROUPE
PAGE 04 - 10 : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS
PAGE 11 - 13 : GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE ET GESTION DES RISQUES
PAGE 14 - 24 : COMPTES SOCIAUX



CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Le 21 Septembre 2021 le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la Présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI, a examiné l'évolution de l'activité de la banque et a arrêté les comptes au 30 Juin 2021. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 28 Septembre 2021.

Durant le premier semestre 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a maintenu la dynamique de croissance de ses activités malgré la persistance des effets de la pandémie de la Covid-19 sur la sphère économique, sociale et sanitaire à l'échelle nationale et mondiale.

Aussi, le Groupe a réaffirmé son engagement durable et indéfectible envers le monde rural en élargissant les offres qui lui sont dédiées.

Le soutien à l'agriculture et au monde rural



Accompagnement des filières agricoles et de la stratégie « Génération Green 2020-2030 »

Le Crédit Agricole du Maroc a mené, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et la COMADER, un cycle de rencontres avec l'ensemble des interprofessions qui s'est déroulé entre novembre 2020 et mars 2021. Au terme de cette approche participative, le Crédit Agricole du Maroc a organisé en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural et la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc, un Symposium autour de la thématique « Génération Green : quel accompagnement par le Crédit Agricole du Maroc ? ».

21 conventions ont été signées en marge de ce Symposium :

- 18 protocoles d'accord avec chacune des interprofessions afin d'accompagner les filières dans la mise en œuvre des objectifs fixés dans le cadre de leurs contrats programmes 2021-2030.
- 2 conventions entre le Groupe Crédit Agricole du Maroc, le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, la Confédération Marocaine de l'Agriculture et du Développement Rural et la Fédération des Chambres d'Agriculture du Maroc, relatives respectivement à :
 - L'accompagnement de la mise en œuvre de la stratégie Génération Green 2020-2030 ;
 - La mise en place d'un accompagnement spécifique pour les jeunes entrepreneurs agricoles.
- Une convention entre le Groupe Crédit Agricole du Maroc, la Direction des Affaires Rurales et l'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie, relative au financement et à l'accompagnement par la Banque des ayants-droits, bénéficiaires de l'opération de Melkisation.

Accompagnement des jeunes entrepreneurs & agriculteurs

Le GCAM met en place deux nouvelles initiatives pour soutenir les jeunes entrepreneurs et les agriculteurs :

- Un partenariat avec l'Office National du Conseil Agricole portant sur l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural ;
- Un parcours 100% digital co-construit avec l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb en faveur de la clientèle de la banque.

Encouragement de l'éducation financière

En partenariat avec l'agence MCA-MOROCCO, le CAM lance un programme de formation sur l'éducation financière au profit des agriculteurs des terres collectives situées dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz concernées par l'opération de Melkisation.

Promotion de l'accès au logement durable

Le CAM initie « SAKAN QARAOUI », un concept de crédit immobilier que la banque veut respectueux de la nature, à l'image de sa vocation de promoteur de développement durable.

Soulagement de la trésorerie des agriculteurs subventionnés

Le CAM lance « TASBIQ FDA » afin de permettre aux agriculteurs bénéficiaires des subventions du Fonds de Développement Agricole (FDA) de disposer de trésorerie immédiate en attendant le déblocage effectif de leur subvention.

Développement des relais de croissance



Le GCAM obtient l'agrément de l'AMMC pour son premier OPCI « Immovert Placement » revêtant la forme d'une Société de Placement Immobilier (SPI) lancée avec l'apport de plusieurs actifs immobiliers d'une valeur globale de plus de 500 millions de dirhams.

Le CAM renouvelle son engagement envers le développement de l'entrepreneuriat et le soutien de l'innovation



Encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat

Le Crédit Agricole du Maroc (CAM) et l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) signent deux conventions de partenariat pour développer l'innovation et l'entrepreneuriat au Maroc.

Distinction du CAM lors du Transformers Award 2021

A l'occasion du « Transformers Award 2021 », le Crédit Agricole du Maroc a dévoilé ses trois meilleurs atouts transformationnels, tous couronnés d'une récompense :

- Meilleure transformation inclusive des écosystèmes de la banque ;
- Meilleur parcours client « ouverture de compte » via l'application « HSSAB-e » ;
- Meilleur DG transformationnel.

Le GCAM poursuit son engagement pour l'endigement de la pandémie de la Covid-19



Renforcement des mesures sanitaires

Adaptation et consolidation des mesures de prévention des risques de contamination dont le Groupe a fait une priorité en multipliant les actions de la sensibilisation du personnel et de la clientèle aux risques liés à la propagation du virus ainsi qu'aux précautions à adopter (désinfection des locaux, augmentation du volume horaire des prestations de nettoyage et de gardiennage, réduction de l'utilisation de papier, limitation des réunions en présentiel, etc.).

DYNAMISATION DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

À fin juin 2021, les emplois clientèle du Groupe Crédit Agricole du Maroc sont en augmentation de 10% comparativement au premier semestre 2020 et s'élèvent à 98 milliards de dirhams.

Ladite performance est portée par l'engagement du GCAM à renouveler la gamme de produits et de services qu'il propose à sa clientèle de prédilection, notamment celle relevant des différentes filières agricoles, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés lors des réunions-débat organisées par la banque avec les différentes filières agricoles.

Par ailleurs, il est à noter que les crédits de trésorerie sont en progression suite au financement des nouveaux produits « Relance » et « Damane Oxygène » destinés aussi bien au monde rural qu'au milieu urbain, pour soulager la trésorerie des entreprises et leur permettre de redémarrer ou poursuivre leurs activités.

DIVERSIFICATION DE L'ÉPARGNE MOBILISÉE

Au terme du premier semestre 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un accroissement de 12% de ses ressources clientèle, soit un encours de 97 milliards de dirhams, contre 87 milliards de dirhams au 30 juin 2020. Ladite progression est essentiellement corrélée à la hausse des comptes à vue créditeurs de 17% à 43 milliards de dirhams.

LE PRODUIT NET BANCAIRE EN PHASE AVEC LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc affiche un Produit Net Bancaire de 2,18 milliards de dirhams au terme du premier semestre 2021, soit une hausse de 6% comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation de la marge d'intérêts et de la marge sur commissions.

En s'affichant à 2,04 milliards de dirhams, le Produit Net Bancaire Social affiche une hausse de 3% par rapport à fin juin 2020. Cette progression est essentiellement due à la bonne tenue des marges d'intérêts et sur commissions.

CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture le premier semestre 2021 avec un Résultat d'Exploitation de 416 millions de dirhams et un Résultat Net Consolidé de 247 millions de dirhams, marquant des évolutions respectives de 166% et 31%.

Par ailleurs, le Résultat Net Social ressort à 226 millions de dirhams, soit une évolution de 50%.

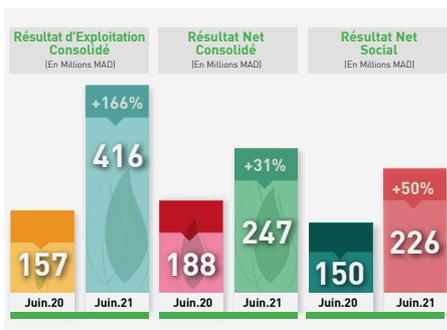
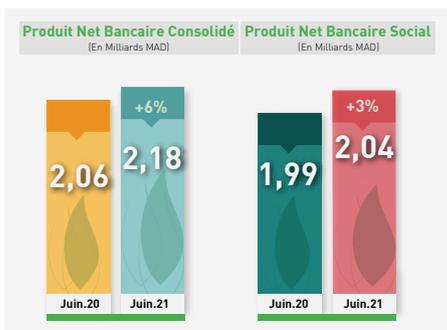
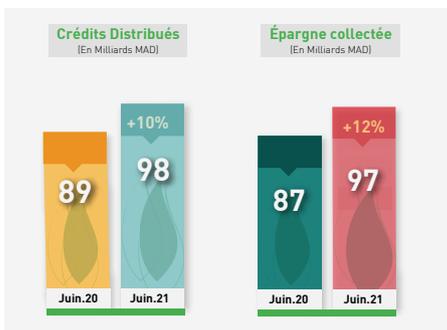
Les performances réalisées, aussi bien au niveau des comptes consolidés qu'au niveau des comptes sociaux, sont essentiellement liées au caractère exceptionnel des résultats enregistrés au cours du premier semestre de l'année précédente, notamment l'impact de la Covid-19 et le provisionnement supplémentaire au titre du « Forward Looking ».

RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIÈRE ET DE LA COUVERTURE DES RISQUES

Au terme du premier semestre 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a hissé l'encours de ses Fonds Propres Consolidés à 12,7 milliards de dirhams, en progression de 1% comparativement au premier semestre 2020.

Par ailleurs, le Groupe a constaté des provisions au niveau des comptes consolidés, au titre du « Forward Looking », en anticipation des risques futurs liés à l'impact de la Covid-19.

Au niveau des comptes sociaux, les Provisions pour Risques Généraux s'affichent à 1,4 milliards de dirhams, soit 1,5% de l'encours sain des crédits à la clientèle.



1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 Juin 2021, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2 RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées.

Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisées.

- Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :
- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	Mère
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
AL AHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	-	IG
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG ¹
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
AL FILAHI CASH	Société de paiement	100%	100%	IG
M.S.I.N	Société de bourse	80%	80%	IG
M.S.I.N Gestion	Société de gestion	85%	85%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des archives	100%	100%	IG
CAM COURTAGE	Assurance	100%	100%	IG
AMIFA	Micro finance	40%	40%	MEE ²
IMMO VERT CAPITAL	Société Immobilière	100%	100%	IG
IMMOVERT PLACEMENT	OPCI	75%	75%	IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ;
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée ;
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3 IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital. La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le Groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti ;
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5 INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

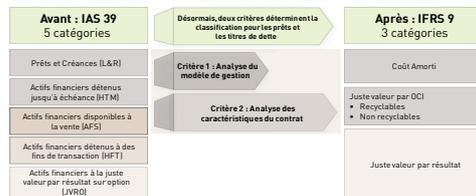
2.5.1 Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à un portefeuille et de la nature de ces instruments. Sous IFRS 9, ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;

- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :



2.5.2 Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

- La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :
- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1^{er} janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

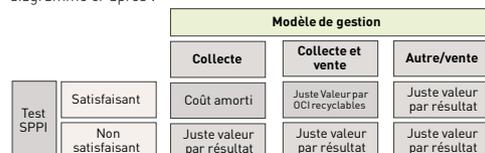
Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



2.5.2.2 Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;

- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :



2.5.2.3 Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3 Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (légalement appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9. Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4 Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

- **Passif financier au coût amorti** : Il s'agit du classement par défaut ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat par nature** : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;
- **Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable** : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

2.5.5 Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des instruments financiers pour le risque de crédit fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »). Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

Selon ce nouveau modèle de dépréciation, les actifs financiers sont classés en 3 catégories (« Buckets ») en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'octroi de crédit :

- Bucket 1 :** Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'octroi - ECL à 1 an ;
- Bucket 2 :** Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement - ECL à maturité ;
- Bucket 3 :** Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39) - ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut ;
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Les pertes attendues sont calculées pour chaque exposition et c'est le produit des 3 paramètres : PD, LGD et EAD.

La définition du défaut retenue est alignée sur les critères définis par Bank Al-Maghrib dans les textes réglementaires.

L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur - Bucket 1.

Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité - Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en « sain », devient « dégradé » - Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est « dégradé » et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine - Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut - Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêté qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :

- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3.

2.5.6 Forward looking

La norme IFRS 9 recommande une approche prospective de calcul des dépréciations pour faire face au risque de contrepartie. Elle impose l'estimation des dépréciations en prenant en compte les données macro-économiques prospectives (Forward Looking) reflétant la réalité du cycle économique.

Dans le contexte actuel, au regard des mutations profondes des cycles économiques et les effets attendus de la pandémie, Les impacts macro-économiques de cette crise ont des effets considérables sur les modèles de notation et modèles de dépréciation.

Partant d'un certain nombre de simulations et de scénarii, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a adopté une approche prudentielle permettant d'anticiper et estimer les impacts économiques de la crise liée à la COVID-19 sur les différents secteurs.

Un ajustement des modèles est prévu en fonction de l'évolution de la crise de manière à tenir compte de toute nouvelle information disponible et sera examiné à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes

de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7 PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 30 Juin 2021, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- **Les avantages à court terme** désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

- **Les avantages à long terme** sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.

Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.

- **Les indemnités de fin de contrat de travail** sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.

- **Les avantages postérieurs à l'emploi**, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies. Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19. L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes.

Hypothèses Démographiques

- **Mortalité ;**
- **Rotation du personnel (Turn Over).**

Hypothèses Financières

• **Taux d'augmentation des salaires :** Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.

• **Taux d'actualisation :** Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.

• Taux de chargement sociaux

2.9 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés. Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- **Totalement rétrospective :** selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- **Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application** dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective

partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

2.10 ECARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

À la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Ecart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11 CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2016, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte du résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif.

Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

Les options retenues

Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement ;
- Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation.

La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :

- Bail commercial : 9 ans ;
- Bail à usage d'habitation : 3 ans ;
- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans ;
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location.

2.12 ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en datation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux - ci sont détenus pour leur quasi - totalité depuis plus d'un an.

2.13 GROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ECARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises.

L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le Groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrants à partir du 1^{er} Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

BILAN IFRS

	Note	30/06/21	31/12/20
en milliers de dh			
ACTIF IFRS			
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		5 797 548	8 589 438
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		7 409 463	5 045 664
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	7 142 331	4 272 497
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	267 133	773 167
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		6 074 806	3 779 982
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	5 731 203	3 451 777
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	343 604	328 205
Titres au coût amorti	5.7	3 305 621	3 316 717
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	1 015 056	1 062 915
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	92 359 531	89 683 756
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	47 434	72 003
Actifs d'impôt différé	5.8	221 797	361 344
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	2 864 667	1 806 072
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10	12 527	
Immeubles de placement	5.11	2 526 714	2 293 212
Immobilisations corporelles	5.11	7 857 993	7 556 723
Immobilisations incorporelles	5.11	156 918	142 968
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908
TOTAL		129 956 385	124 017 702

	Note	30/06/21	31/12/20
en milliers de dh			
PASSIF IFRS			
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux			
Passifs financiers à la JV par résultat		12 706	14 015
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	12 706	14 015
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	16 764 693	15 080 849
Dettes envers la clientèle	5.5	87 450 181	83 981 748
Titres de créance émis	5.6	7 956 678	7 540 681
Passifs d'impôt exigible	5.8	73 192	100 985
Passifs d'impôts différés	5.8	829 499	1 000 781
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	2 906 225	2 774 115
Provisions pour risques et charges	5.14	267 300	355 288
Subventions et Fonds assimilés		6 596	7 169
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	4 685 768	4 582 821
CAPITAUX PROPRES		8 803 547	8 579 249
Capital et réserves liées		5 653 042	5 653 042
Réserves consolidées			
Réserves consolidées - Part du groupe		2 570 840	2 431 834
Réserves consolidées - Part des minoritaires		367 012	289 451
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-33 921	238
Résultat net de l'exercice			238
Résultat net de l'exercice - Part du groupe		257 649	265 859
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires		-11 074	-61 175
TOTAL		129 956 385	124 017 702

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Note	30/06/21	30/06/20
en milliers de dh			
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		2 687 494	2 436 003
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-969 994	-932 879
MARGE D'INTERETS	2.1	1 717 500	1 503 124
Commissions (produits)		284 416	258 553
Commissions (charges)		-19 126	-7 275
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	265 290	251 278
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	2.3	280 822	385 471
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		199 770	372 435
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		81 052	13 036
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	2.3	16 768	18 327
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		6 796	21 828
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		9 972	-3 501
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	19 489	6 226
Charges des autres activités	2.5	-121 966	-109 528
PRODUIT NET BANCAIRE		2 177 904	2 054 899
Charges générales d'exploitation	2.9	-941 238	-939 406
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2.10	-204 861	-187 933
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 031 805	927 560
Coût du risque de crédit	2.6	-615 502	-770 841
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		416 303	156 719
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence		-1 320	-1 175
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	-53 819	-31 014
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		361 164	124 531
Impôts sur les bénéfices		-114 589	63 284
RÉSULTAT NET		246 575	187 815
Résultats minoritaires		-11 074	-31 376
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		257 649	219 191
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAMS)		6,09	5,18
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAMS)		6,09	5,18

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	30/06/21	31/12/20
en milliers de dh		
Résultat avant impôt	361 166	124 181
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	194 236	352 305
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition		
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	236 074	1 163 810
+/- dotations nettes aux provisions	64 516	156 326
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	1 320	2 380
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	32 613	-295 524
+/- perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- autres mouvements	-31 578	-8 175
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	497 181	1 371 122
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 709 002	3 684 408
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	694 571	-2 002 476
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 293 762	4 061 468
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-781 093	-117 092
Impôts	-52 230	-79 918
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-2 723 512	5 544 390
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-1 865 165	7 041 694
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	-348 837	-49 589
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-715 279	-244 765
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-1 064 116	-296 354
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-2 000	-2 400
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	83 867	-156 580
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	81 867	-158 980
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie		
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-2 847 414	6 586 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	8 633 824	2 003 078
Caisse, banques centrales, CCP (actif & passif)	8 633 824	2 003 078
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 786 411	8 589 438
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 786 411	8 589 438
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-2 847 412	6 586 360

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	30/06/21	30/06/20
en milliers de dh		
Résultat net	246 578	204 684
Éléments recyclables en résultat net:	10 685	14 687
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	16 962	23 312
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables		
Impôts liés	-6 277	-8 625
Éléments non recyclables en résultat net:	-44 607	-14 449
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-64 143	-56 540
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	-6 662	33 744
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	26 198	8 435
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-33 922	238
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	212 654	204 922
Part du groupe	223 728	266 097
Part des minoritaires	-11 074	-61 175

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Total
en milliers de dh									
Capitaux propre clôture au 31 Décembre 2020	4 227 677	1 425 365		2 697 693	14 686	-14 448	8 350 974	228 277	8 579 250
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2021.	4 227 677	1 425 365		2 697 693	14 686	-14 448	8 350 974	228 277	8 579 250
Changement de méthodes - Juin 2021									
Autres				-6 398			-6 398		-6 398
Capitaux propres clôture corrigés	4 227 677	1 425 365		2 691 295	14 686	-14 448	8 344 576	228 277	8 572 852
Variation de capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes								-2 000	-2 000
Autres									
Résultat de l'exercice				257 649			257 649	-11 074	246 575
Immobilisations corporelles et incorporelles ; Réévaluations et cessions (D)				-100 154			-100 154	-283	-100 437
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					-4 000	-25 456	-29 457		-29 457
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies					-4 790	-4 790			-4 790
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)					87	87			87
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				-100 154	-4 000	-30 159	-134 314	-283	-134 597
Variation de périmètre				1 986			1 986	134 093	136 079
Autres mouvements - Juin 2021				-22 287			-22 287	6 925	-15 362
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE	4 227 677	1 425 365		2 828 489	10 686	-44 608	8 447 611	355 937	8 803 547

5.4 - OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT		
Comptes à vue	1 012 932	1 059 389
Prêts	2 124	3 526
Opérations de pension		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT AVANT DEPRECIATION	1 015 056	1 062 915
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT NETS DE DEPRECIATION	1 015 056	1 062 915
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT		
Dettes envers les établissements de crédit	777 407	157 671
Emprunts	7 918 702	7 147 700
Opérations de pension	8 068 584	7 775 478
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT	16 764 693	15 080 849

5.5 - PRÊTS, CRÉANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires débiteurs	14 805 175	14 697 982
Prêts consentis à la clientèle	83 314 923	80 449 318
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AVANT DEPRECIATION	98 120 098	95 147 300
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 760 567	-5 463 544
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE NETS DE DEPRECIATION	92 359 531	89 683 756
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires créditeurs	43 946 426	43 985 366
Comptes à terme	26 429 941	22 818 127
Comptes d'épargne	13 478 376	13 411 255
Autres dettes envers la clientèle	3 423 715	3 435 211
Intérêts courus à payer	371 723	331 789
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	87 650 181	83 981 748

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ECONOMIQUE		
Secteur public	12 381 520	5 838 124
Entreprises financières	11 748 940	11 336 133
Entreprises non financières	14 038 871	14 353 362
Autre clientèle	49 480 850	52 454 129
TOTAL EN PRINCIPAL	87 650 181	83 981 748
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	87 650 181	83 981 748

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE		
Maroc	87 650 181	83 981 748
CIB		
Afrique		
Europe		
TOTAL EN PRINCIPAL	87 650 181	83 981 748
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	87 650 181	83 981 748

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/21		31/12/20			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 190 279	-2 332 286	7 857 993	9 520 464	-1 963 741	7 556 723
Terrains et constructions	4 753 045	-336 319	4 416 726	2 872 810	-293 513	2 579 297
Équipement, mobilier, installations	1 021 929	-944 682	75 247	994 918	-856 760	138 158
Biens mobiliers données en location	548 566	-87 001	461 565	394 660	-44 184	350 476
Autres immobilisations	3 401 866	-962 284	2 439 582	4 794 571	-749 284	4 025 287
Droits d'utilisation des contrats de location	693 720	-228 847	464 873	661 824	-198 319	463 505
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	654 558	-497 639	156 919	624 318	-481 350	142 968
Logiciels informatiques acquis	5 444	-4 024	1 420	5 121	-4 024	1 097
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	649 114	-493 615	155 499	619 197	-477 326	141 871
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	2 692 744	-166 051	2 526 713	2 430 789	-137 577	2 293 212
TOTAL	13 537 601	-2 995 976	10 541 625	12 575 571	-2 582 668	9 992 903

5.12 ÉCARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Valeur brute comptable en début de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306 908	306 908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE	306 908	306 908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN DEBUT DE PERIODE	355 288	338 732
Dotations aux provisions	32 807	143 111
Reprises de provisions	-12 146	-37 696
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-108 649	-88 859
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUEES EN FIN DE PERIODE	267 300	355 288

5.6 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Autres dettes représentées par un titre	7 956 678	7 540 681
Titres de créances négociables	7 956 678	7 540 681
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	4 685 768	4 582 821
Emprunts subordonnés	4 685 768	4 582 821
Titres subordonnés		
TOTAL	12 642 446	12 123 502

5.7 TITRES AU COÛT AMORTI

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Titres de créance négociables	3 305 621	3 316 717
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	3 305 621	3 316 717
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT	3 305 621	3 316 717
Dépréciation		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET	3 305 621	3 316 717

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Impôts courants	47 434	72 003
Impôts différés	221 797	361 344
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	269 231	433 347
Impôts courants	73 192	100 985
Impôts différés	829 499	1 000 781
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	902 691	1 101 766

5.9 COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	95 924	2 706
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	2 768 143	1 803 366
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2 864 067	1 806 072
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	68 814	159 627
Charges à payer et produits constatés d'avance	578 834	501 923
Dettes créditeurs et passifs divers	1 776 825	1 634 312
Dettes locatives	681 759	478 253
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	2 906 225	2 774 115

5.10 - PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
AMIFA	12 527	
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE	12 527	

	30/06/21		31/12/20			
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 190 279	-2 332 286	7 857 993	9 520 464	-1 963 741	7 556 723
Terrains et constructions	4 753 045	-336 319	4 416 726	2 872 810	-293 513	2 579 297
Équipement, mobilier, installations	1 021 929	-944 682	75 247	994 918	-856 760	138 158
Biens mobiliers données en location	548 566	-87 001	461 565	394 660	-44 184	350 476
Autres immobilisations	3 401 866	-962 284	2 439 582	4 794 571	-749 284	4 025 287
Droits d'utilisation des contrats de location	693 720	-228 847	464 873	661 824	-198 319	463 505
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	654 558	-497 639	156 919	624 318	-481 350	142 968
Logiciels informatiques acquis	5 444	-4 024	1 420	5 121	-4 024	1 097
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	649 114	-493 615	155 499	619 197	-477 326	141 871
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	2 692 744	-166 051	2 526 713	2 430 789	-137 577	2 293 212
TOTAL	13 537 601	-2 995 976	10 541 625	12 575 571	-2 582 668	9 992 903

5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	3 721 652	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	3 420 679	267 133
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	7 142 331	267 133

5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	6 074 806	3 779 982
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5 731 202	3 451 777
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	343 604	328 205
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5 731 202	3 451 777
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale	5 562 533	3 449 067
Autres titres de créance négociables	165 868	-
Obligations	2 801	2 710
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	343 604	328 205
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	343 604	328 205

5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	12 706	14 015
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
TOTAL	12 706	14 015

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

	en milliers de dh		
	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Portefeuille Créances sur la Clientèle :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	81 753 608	5 376 622	8 017 080
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	11 805 907		
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-440 809	-750 299	-4 072 445
Encours Bilan au 2021.Juin	84 431 851	5 046 170	8 642 077
Encours Hors Bilan au 2021.Juin	12 722 187		
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin	-639 023	-730 695	-4 390 849
Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	1 062 915		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Juin	1 015 056		
Encours Hors Bilan au 2021.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin			
Portefeuille Titres en JV/OCI :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	3 451 781		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-4		
Encours Bilan au 2021.Juin	5 731 207		
Encours Hors Bilan au 2021.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin	-4		
Titres au coût amorti :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	3 316 717		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Juin	3 305 621		
Encours Hors Bilan au 2021.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin			

5.21 CONTRATS DE LOCATION (PRENEUR)

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION	31/12/20	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/21
Immobilier					
Valeur brut	621 032	55 753	-12 734	-11 950	652 101
Amortissements et dépréciations	-177 855	-45 455	12 364	3 240	-207 505
Total Immobilier	443 177	10 299	-370	-8 711	444 595
Mobilier					
Valeur brut	40 792	6 698	-4 876	-996	41 619
Amortissements et dépréciations	-20 666	-5 768	4 400	691	-21 343
Total Mobilier	20 126	930	-476	-305	20 276
Total droit d'utilisation	463 504	11 228	-846	-9 016	464 871
VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE					
Dette locative	478 253	64 895	-52 098	-9 299	481 752

2.1 MARGE D'INTÉRÊTS

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 533 929	-614 073	1 919 856	2 320 831	-563 189	1 757 642
Comptes et prêts/emprunts	2 470 607	-563 672	1 906 935	2 306 370	-566 382	1 739 988
Opérations de pensions	-1 638	-1 638	-1 638	-1 638	-1 638	-1 638
Opérations de location financement	63 322	-48 763	14 559	14 461	-9 224	5 237
Opérations interbancaires	14 205	-208 680	-194 475	5 745	-239 804	-234 059
Comptes et prêts sur emprunts	13 201	-166 359	-153 158	1 951	-154 631	-152 680
Opérations de pensions	1 004	-62 121	-61 117	3 794	-85 173	-81 379
Emprunts émis par le groupe		-105 958	-105 958		-103 275	-103 275
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Instruments de couverture	623		623	524		524
Titres à revenus fixes	623		623	524		524
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	88 633	-29 435	59 198	54 116	-13 361	40 755
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	50 104	-4 143	45 961	54 787	-4 183	50 604
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-7 705	-7 705		-9 066	-9 066
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	2 687 494	-969 994	1 717 500	2 436 003	-932 878	1 615 466

2.2 COMMISSIONS NETTES

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	264 752	-19 126	245 626	232 948	-7 275	225 673
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	263 012	-19 126	243 886	231 893	-7 275	224 618
Sur titres De change	1 740		1 740	1 055		1 055
De change						
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
Prestation de services bancaires et financiers	19 664		19 664	25 605		25 605
Produits de gestion d'opcm						
Produits sur moyens de paiement	19 664		19 664	25 605		25 605
Assurance						
Autres						
TOTAL	284 416	-19 126	265 290	258 553	-7 275	251 278

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	280 823	385 471
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	199 770	372 435
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	81 053	13 036
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	16 769	18 327
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	6 796	21 828
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	9 973	-3 501

5.19 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Bons du Trésor	5 562 533	31 037	-14 066
Obligations	168 670	91	
Autres titres de créance négociables			
Total des Instruments de dette Comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (JVOCI R)	5 731 203	31 128	-14 066
Impôt		-11 517	5 204
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	5 731 203	19 611	-8 862
Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	343 604	42 678	-49 340
TOTAL INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES	343 604	42 678	-49 340
Impôt		-15 791	18 256
GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES	343 604	26 887	-31 084

	en milliers de dh		
	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Portefeuille Créances sur la Clientèle :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	81 753 608	5 376 622	8 017 080
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre	11 805 907		
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-440 809	-750 299	-4 072 445
Encours Bilan au 2021.Juin	84 431 851	5 046 170	8 642 077
Encours Hors Bilan au 2021.Juin	12 722 187		
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin	-639 023	-730 695	-4 390 849
Portefeuille Créances sur les Etablissements de crédit :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	1 062 915		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Juin	1 015 056		
Encours Hors Bilan au 2021.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin			
Portefeuille Titres en JV/OCI :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	3 451 781		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre	-4		
Encours Bilan au 2021.Juin	5 731 207		
Encours Hors Bilan au 2021.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin	-4		
Titres au coût amorti :			
Encours Bilan au 2020.Décembre	3 316 717		
Encours Hors Bilan au 2020.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2020.Décembre			
Encours Bilan au 2021.Juin	3 305 621		
Encours Hors Bilan au 2021.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2021.Juin			

VARIATION DU DROIT D'UTILISATION	31/12/20	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/21
Immobilier					
Valeur brut	621 032	55 753	-12 734	-11 950	652 101
Amortissements et dépréciations	-177 855	-45 455	12 364	3 240	-207 505
Total Immobilier	443 177	10 299	-370	-8 711	444 595
Mobilier					
Valeur brut	40 792	6 698	-4 876	-996	41 619
Amortissements et dépréciations	-20 666	-5 768	4 400	691	-21 343
Total Mobilier	20 126	930	-476	-305	20 276
Total droit d'utilisation	463 504	11 228	-846	-9 016	464 871
VARIATION DE L'OBLIGATION LOCATIVE					
Dette locative	478 253	64 895	-52 098	-9 299	481 752

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 533 929	-614 073	1 919 856	2 320 831	-563 189	1 757 642
Comptes et prêts/emprunts	2 470 607	-563 672	1 906 935	2 306 370	-566 382	1 739 988
Opérations de pensions	-1 638	-1 638	-1 638	-1 638	-1 638	-1 638
Opérations de location financement	63 322	-48 763	14 559	14 461	-9 224	5 237
Opérations interbancaires	14 205	-208 680	-194 475	5 745	-239 804	-234 059
Comptes et prêts sur emprunts	13 201	-166 359	-153 158	1 951	-154 631	-152 680
Opérations de pensions	1 004	-62 121	-61 117	3 794	-85 173	-81 379
Emprunts émis par le groupe		-105 958	-105 958		-103 275	-103 275
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Instruments de couverture	623		623	524		524
Titres à revenus fixes	623		623	524		524
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	88 633	-29 435	59 198	54 116	-13 361	40 755
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	50 104	-4 143	45 961	54 787	-4 183	50 604
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-7 705	-7 705		-9 066	-9 066
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILES	2 687 494	-969 994	1 717 500	2 436 003	-932 878	1 615 466

	30/06/21			30/06/20		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	264 752	-19 126	245 626	232 948	-7 275	225 673
Avec les établissements de crédit						

2.6 COÛT DU RISQUE

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)	21 390	104 462
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	1 786	-91 033
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	1 786	-91 033
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	19 604	195 494
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	19 604	195 494
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-287 906	-848 136
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-287 906	-848 136
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-37 816	35 400
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-304 332	-708 274
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-390 250	-82 246
Récupérations sur prêts et créances	79 080	19 679
Comptabilisés au coût amorti	79 080	19 679
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits restructurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-615 502	-770 841

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	84 426	200 501
Plus value de cession	85 259	200 501
Moins value de cession	-833	-
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
Autres	-138 245	-231 515
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	-53 819	-31 014

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS		
Impôts courants	47 434	42 182
Impôts différés	221 797	359 492
Actifs d'impôts courants et différés	269 231	401 874
Impôts courants	73 192	93 850
Impôts différés	829 499	1 026 743
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	902 691	1 120 593

2.8.2 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	-52 230	-75 210
Charge nette d'impôts	-62 358	138 493
TOTAL	-114 588	63 283

2.8.3 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	246 575	187 814
Charge d'impôt sur les bénéfices	114 588	63 283
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	46%	34%

2.8.4 ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	9%	-71%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	46%	-34%

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Charges de personnel	-567 764	-572 618
Impôts et taxes	-20 621	-18 786
Charges externes	-326 439	-341 706
Autres charges d'exploitation	-83 140	-70 546
Annulation Charges relatives aux contrats de location	56 726	64 250
CHARGES D'EXPLOITATION	-941 238	-939 406

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-153 438	-129 432
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-51 223	-58 501
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	-204 661	-187 933

2.11 DÉTAIL DES CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-7 705	-9 067
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-51 223	-58 501

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc.
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa
- Sociétés de financement Spécialisés : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING), la société de paiement AL FILAHI CASH et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi, AMIFA et l'association Ismailia pour le micro-crédit
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe les sociétés de bourse MSIN et MAROEST et MSIN GESTION
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK
- Autres : Au 30 Juin 2021, ce domaine comprend les filiales GCAM DOC, Immovert, cam couratge et l'OPCI

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'intérêts	1 605 969	441	30 368	35 092	162	45 469	-1	1 717 500
Marge sur commissions	264 665	-	1 041	240	13 787	-15 351	908	265 290
Produit net bancaire	2 047 127	9 726	31 636	35 406	14 658	38 444	907	2 177 904
Résultat brut d'exploitation	1 039 214	7 218	11 240	6 217	3 082	-4 662	-30 504	1 031 805
Résultat d'exploitation	452 858	8 901	-7 667	-5 705	3 082	-4 662	-30 504	416 303
Résultat avant impôts	408 613	-1 223	-7 693	-6 951	3 082	-4 622	-30 042	361 164
Résultat net	291 863	-1 699	-9 218	-6 951	3 082	-4 914	-25 588	246 575
Résultat net part du groupe	291 863	-1 703	-9 218	-1 080	2 051	1 324	-25 588	257 649

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Total Bilan	120 652 969	163 528	1 659 660	255 796	696 238	2 460 929	4 067 265	129 956 385
Éléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	7 384 727				24 736			7 409 463
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	5 864 578	158 389			375		51 464	6 074 806
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	986 867				28 189			1 015 056
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	88 984 550		948 359	206 964		2 219 658		92 359 531
Titres au coût amorti	3 274 371					31 250		3 305 621
Éléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	16 380 761		383 345	587				16 764 693
Dettes envers la clientèle	86 172 147		8 230	-	600 778	857 454	11 572	87 650 181
Capitaux propres	8 558 509	3 561	-41 138	95 768	46 781	24 429	115 637	8 803 547

3.3 VENTILATION DES PRETS ET CRÉANCES

3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/21		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC		1 015 056	
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
TOTAL EN PRINCIPAL		1 015 056	
Créances rattachées			
Provisions			
VALEURS NETTES AU BILAN		1 015 056	

3.3.2 VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	30/06/2021			31/12/2020		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	89 478 020	8 642 077	-4 390 849	87 130 229	8 017 080	-4 072 445
Europe			-730 695			-750 299
Afrique			-639 023			-640 809
Autres						
TOTAL EN PRINCIPAL	89 478 020	8 642 077	-4 390 849	87 130 229	8 017 080	-4 072 445

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Engagements de financements donnés	8 503 016	8 037 950
Aux établissements de crédit	91 664	4 749
À la clientèle	8 411 351	8 033 000
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financements reçus		
Des établissements de crédit		
De la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Engagements de garantie donnés	3 917 725	3 517 725
D'ordre des établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	6 299 914	3 517 725
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	2 260 334	1 763 835
Autres garanties d'ordre à la clientèle	4 039 580	1 753 890
Engagements de garantie reçus	27 271	27 271
Des établissements de crédit		
De l'état et d'autres organismes de garantie	27 271	27 271

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

7.2.1 PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALAIRES

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALAIRES		
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	154 387	154 387
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	154 387	154 387

7.2.2 HYPOTHESES DE BASE DES CALCULS

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
HYPOTHESES DE BASE DES CALCULS		
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	3%	3%

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Charge normale de l'exercice	4 185	6 370
Charge d'intérêt	2 138	4 277
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	6 323	12 647
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Dette actuarielle d'ouverture	154 387	150 238
Charge normale de l'exercice	4 185	6 370
Charge d'intérêt	2 138	4 277
Écarts d'expérience	7 603	13 828
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-13 926	-22 326
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	154 387	154 387
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

ACTIONNAIRES	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ÉTAT MAROCAIN	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MOMA	3 134 311	7,4%	7,4%
ODS	4 227 678	10%	10%
TOTAL	42 276 765	100%	100%

	en milliers de dh	
RÉSULTAT PAR ACTION	30/06/21	31/12/20
Nombre d'actions	42 276 765	42 276 765
Résultat Part du Groupe	287 449	719 191
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	6,09	5,18

8.4 PARTIES LIÉES

8.4.1 RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Prêts, avances et titres	-2 538 590	-2 307 285
Comptes ordinaires		-2 307 285
Prêts		
Titres		-229 305
Opération de location financement		
Actif divers	-4 182 053	-4 182 053
TOTAL ACTIF	-6 720 643	-6 720 643
Dépôts	-2 501 015	-2 501 015
Comptes ordinaires		-2 501 015
Autres emprunts		
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	-4 219 629	-4 219 629
TOTAL PASSIF	-6 720 644	-6 720 644
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

8.4.2 ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Intérêts et produits assimilés		-64 223
Intérêts et charges assimilées		37 524
Commissions (produits)		-12 729
Commissions (charges)		2 362
Prestations de services données		
Prestations de services reçues		
Loyers reçus		
Autres		-53 251

AUTRES ÉTATS

Référence	État	
5.2	Instruments de couverture	Néant
5.13	Provisions techniques des sociétés d'assurance	Néant

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES CONSOLIDÉS

	en milliers de dh	
	30/06/2021	31/12/20
FONDS PROPRES	12 657 662	12 470 395
Fonds propres de base	9 577 593	9 346 762
Fonds propres réglementaires	3 080 069	3 123 633
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	6 276 253	6 468 602
Risque de marché en approche standard	308 429	185 251
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	625 317	606 212
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10,63%	10,30%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	14,04%	13,74%

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES DE TAMWIL EL FELLAH

	30/06/21	31/12/20
FONDS PROPRES	132 679	132 462
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	102 679	102 462
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	102 679	102 462
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	125 000	125 000
Instruments de fonds propres de base versés		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22 034	-22 155
Autres réserves		
Autres immobilisations incorporelles		
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1	-287	
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)	30 000	30 000
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	30 000	30 000
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	30 000	30 000
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)		
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Éléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1		
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de %50 des FP de base CET 1	-287	
Élément à déduire à raison de %50 des fonds propres de categorie2 (T2)		
TOTAL RISQUES	48 049	44 851
EXIGENCE/Risque de crédit	48 049	44 851
EXIGENCE/Risque de marché	-	-
EXIGENCE/Risque opérationnel	-	-
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	17,10%	18,28%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	22,09%	23,63%

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8 803 547, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 246 575.

Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Directoire le 21 septembre 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 30 juin 2021, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 28 septembre 2021

Les commissaires aux comptes

I - INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le crédit agricole du Maroc a vécu durant son histoire de plus de cinquante ans des transformations, restructurations et adaptations qui ont fondé son positionnement sur le secteur bancaire marocain et son mode de gouvernance d'aujourd'hui.

Le Groupe du Crédit Agricole a ainsi développé un mode de gouvernance hybride s'inspirant du modèle de bonne gouvernance des établissements de crédit « EC » et du code de bonnes gouvernances des Entreprises et Etablissements publics « EEP ».

1) Conseil de Surveillance et ses Comités Spécialisés

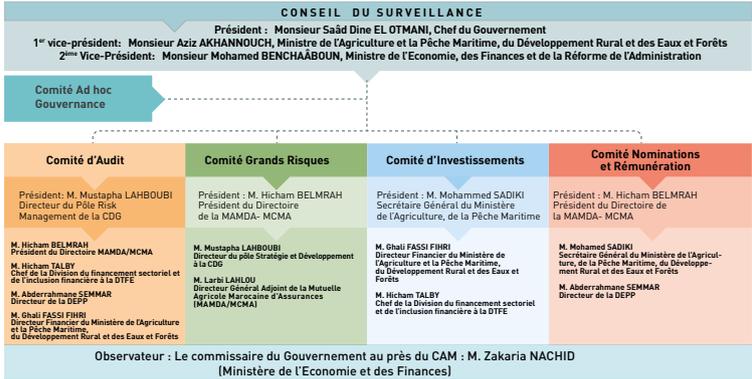
1.1 Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance reçoit une fois par trimestre au moins un rapport du Directeur sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice les documents prévus par la loi et par les dispositions de l'article 19 des statuts.

Le conseil est composé de onze administrateurs :

Huit Administrateurs représentants de l'Etat, dont le Chef du Gouvernement (Président) ; le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts (1er vice-président) et le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (2ème vice-président) ainsi que cinq autres représentants des départements ministériels (Secrétaire Général et le Directeur financier du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, le Chef de la Division du financement sectoriel et de l'inclusion financière à la Direction du trésor et des Finances Extérieures, le Directeur de la Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation). Trois Administrateurs représentants des actionnaires institutionnels (le Président du CAM, le Directeur Général du CAM et un de la CDG).

Les huit membres du conseil, au chef du gouvernement et les deux ministres, composent les quatre comités spécialisés du conseil comme suit :



Observateur : Le commissaire du Gouvernement au près du CAM : M. Zakaria NACHID (Ministère de l'Economie et des Finances)

1.2 Comité d'audit

Conformément à la charte régissant son fonctionnement, le comité d'audit tient au moins une réunion par trimestre. Le comité d'audit a notamment pour missions :

- D'apprécier l'adéquation et l'efficacité du système de contrôle interne et les mesures prises ou à entreprendre pour corriger les insuffisances y afférentes et les actions permettant de faire évoluer le dispositif en fonction de l'évolution des risques ;
- De surveiller le processus d'établissement et de contrôle des informations comptables et financières en application des textes légaux et réglementaires ;
- D'apprécier la situation de l'établissement au regard des règles prudentielles et le dispositif de pilotage y afférent par l'organe de direction.

Durant le premier semestre 2021, les points évoqués lors des réunions du Comité d'audit, ont concerné essentiellement les aspects suivants :

- Suivi des principales recommandations émises lors des précédentes réunions du Comité d'Audit ;
- Examen des comptes sociaux et consolidés au 31 Décembre 2020 ainsi qu'au 31 Mars 2021 ;
- Présentation des réalisations de contrôle interne et du suivi des recommandations au 31/12/2020 ;
- Présentation du plan d'audit pluriannuel 2021-2023, du plan d'audit 2021 et des plans de contrôle des structures de contrôle interne au titre de l'exercice 2021 ;
- Présentation des principaux enseignements du rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2020 ;
- Validation des chartes du comité d'audit, de contrôle interne et de conformité ainsi que la politique de gestion de la conformité ;
- Présentation des principales conclusions des missions d'audit de la sécurité des systèmes d'information ;
- Présentation de la cartographie des risques digitaux.

1.3 Comité des investissements

Le comité d'investissement se réunit au moins 2 fois par an avec pour principales missions :

- Veiller à la cohérence des projets d'investissement avec les orientations stratégiques de la Banque ;
- Fixer les priorités à accorder aux projets d'investissement de la Banque en tenant compte des ressources disponibles ;
- Suivre l'état de réalisation budgétaire des projets d'investissement retenus et veiller à leur actualisation budgétaire.

1.4 Comité des Grands Risques

Le comité des grands risques se réunit trimestriellement avec pour principales missions :

- Superviser la gestion des risques de la Banque, leur mesure, leur évaluation ainsi que leur couverture par les fonds propres ;
- Suivre l'octroi et le dénouement des crédits importants notamment par rapport aux fonds propres de la Banque ;
- Analyser la qualité du portefeuille des crédits.

1.5 Comité de Nomination et de Rémunération

Le comité de nomination et de rémunération se réunit au moins une fois par an avec pour principales missions :

- Assister le CS dans le processus de nomination ou renouvellement de ses membres et de ceux du Directoire et traiter les situations de conflits d'intérêts émanant de ce processus ;
- Proposer des recommandations au Conseil de Surveillance de la Banque en général et des membres du Directoire et hauts dirigeants tenant compte de la stratégie de la Banque, de ses objectifs à court et long terme ;
- Anticiper et traiter les situations de conflits d'intérêts.

1.6 Comité Ad hoc Gouvernance

Un comité ad hoc a été institué lors de la réunion du Conseil de surveillance tenue le mercredi 21 Mars 2018, pour statuer sur les questions de gouvernance notamment la copoliation des administrateurs indépendants.

Le comité est composé de trois administrateurs :

- Monsieur Abderrahmane SEMMAR, Président ;
- Monsieur Mustapha LAHBOUBI : Membre ;
- Monsieur Mohamed SADIKI : Membre.

Il est à signaler que jusqu'à lors, le représentant du ministère de l'intérieur était considéré en tant que membre indépendant dans le sens où la tutelle de l'Etat sur le CAM est effectuée par le ministère de l'agriculture et le ministère des finances.

2) Le Directoire

Le Directoire via les comités Spécialisés, notamment le Comité Directeur contrôle, opère un suivi mensuel des travaux réalisés par l'ensemble des structures de contrôle interne. Il assure du bon fonctionnement du système de contrôle interne et veille à la coordination entre les différents acteurs.

Ce Comité a une vision à la fois corrective des irrégularités et préventive des risques identifiés.

Durant le premier semestre 2021, les réunions du Directoire ont porté sur les points suivants :

Type de réunions	Nbr de Réunions	Principaux Points Examinés	Principales décisions / Réalisations
Arrivés des comptes trimestriels	4	Arrivés des comptes au 31 décembre 2020 et au premier trimestre 2021 ;	• Approbation des comptes sociaux et consolidés par les Commissaires aux comptes ;
Actual/Cession ou Réalisation de Biens Immobiliers	2	Cession de biens ;	• Cession intragroupe : Approbation du transfert de propriété du CAM reçues en date en paiement ;
Comité de risque opérationnel	2	Analyse des évolutions et revue S1-2021 ;	• Présentation de la cartographie des risques opérationnels au 31/12/2020 ; • Bilan sur la Qualité de l'ensemble des Indicateurs, incidents et pertes au 31/12/2020 ; • Une revue des risques relevés ainsi que leur dispositif de contrôle en cotations ; • Une revue de l'état d'actualisation des actions ; • Identification des nouveaux risques ; • Analyse de la fréquence des incidents et accidents ; • Analyse des indicateurs des Risques Opérationnels.
Divers	5	Contrôle interne ICAP Ressources humaines	• Coordination des structures de contrôle interne ; • Enseignements du rapport sur les activités de contrôle interne ; • Validation du rapport 2020 relatif au processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes ; • Appart en nature d'actifs détenus par le CAM ; • Banque de taux d'intérêt des crédits accordés au personnel ;
Total	13		

Informations sur le système d'incitations financières :

Au titre du premier semestre 2021, la rémunération allouée au top management (comprenant les Directeurs de Pôles et grades supérieurs) s'est chiffrée à 27 MDH. L'encours des prêts leur ayant été octroyés s'élevait à 79 MDH au terme de ladite période.

3) Comités Directeurs & Comités d'exploitants

Le CAM a réorganisé en septembre 2019 son dispositif de gouvernance interne, suite notamment à la recomposition de son Directoire et aux aménagements organisationnels opérés au sein de la Banque.

Ainsi, outre les réunions statutaires du Directoire, les différents comités du Directoire ont été consolidés en trois types de comités :

• Comité Exécutif : Bimensuel, organe à la fois de prise de décisions d'ordre stratégique pour l'ensemble des sujets qui remontent des différentes instances et instance de réflexion, de coordination, de suivi et d'appréciation des résultats de la banque.

• Comités Directeurs regroupés et repris en cinq Spécialisés des Comités :

- Comité Directeur Ressources & Emplois ;
- Comité Directeur MSP & Agriculture & Solidaire ;
- Comité Directeur BFI, Trésorerie & ALM ;
- Comité Directeur Support & Gouvernance ;
- Comité Directeur Capital Humain, Communication & Relation Client ;

• Comité d'Exploitation Trimestriel dont la finalité est de suivre et de piloter l'activité commerciale de la Banque et d'assurer un échange avec les Responsables du Réseau.

Par ailleurs les comités spécifiques aux crédits et ceux édictés par la réglementation de travail sont maintenus :

- Comités relatifs aux engagements présidés par le Président du Directoire ;
- Comité du Crédit du Siège ;
- Comité Gestion des créances Sensibles ;
- Comité de Déclassement et Radiation des CES.

- Comités réglementaires ;
- Comité d'entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

4) Comités de crédit

4.1 Comités d'octroi de crédit

Comités de Crédit du Réseau :

- Comité Point de Vente ;
- Comité Direction Régionale ;
- Comité Banque Retail (Agriculteur, Entreprises et Corporate).

Comité de Crédit du Siège (CCS)

Le CCS est habilité à statuer sur les demandes de crédits, d'arrangement et du solde de tout compte dépassant les compétences des Comités de Crédit du Réseau. Il est configuré en trois comités distincts :

- CC Banque Corporate ;
- CC Banque de l'Entreprise ;
- CC Banque Retail et Agriculteur.

4.2 Comités de pilotage, suivi et recouvrement du crédit

Comité de Gestion des Créances Sensibles :

Ce comité est habilité à statuer sur les créances à insérer / à retirer en Watch-List ainsi que le niveau de provisionnement de chaque créance. Il décide, également, des plans d'actions à entreprendre pour la gestion et le suivi des créances en Watch-List.

Comité de Suivi des Créances en Anomalie :

Ce Comité décide du classement des créances sensibles (non classées en CES et autres que celles traitées dans des comités Spécifiques), de décider des actions de recouvrement adéquates, des ajustements de la politique de crédit, en vue de contenir le taux d'impayés dans des proportions convenables.

Comité de Déclassement et de Radiation des Créances en Souffrance :

Ce Comité décide du classement des créances en souffrance, de la déchéance du terme, statue sur les mouvements de provisions à enregistrer pour les CES ainsi que de la radiation des CES.

Comités de Recouvrement des Créances en Souffrance :

- Comité Interne du Recouvrement ;
- Comité externe habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable est inférieure ou égale à cinq millions de dirhams.

Comité de recouvrement du siège :

Ce Comité est habilité à statuer sur les demandes d'arrangement (consolidation, réaménagement, rééchelonnement, re-profilage et solde de tout compte) des créances en souffrance, radiées et/ou contentieuses dont la créance comptable dépasse la compétence du Comité Interne de Recouvrement.

5) Comités Réglementaires

Les Comités Réglementaires sont des comités édictés par la réglementation du travail :

- Comité d'Entreprise ;
- Comité Sécurité et Hygiène.

6) Comité de suivi de la Gouvernance Interne

Le Comité de Suivi de la Gouvernance interne a pour principaux objectifs :

- Assurer l'organisation, le suivi et la bonne tenue des Comités Directeurs ;
- Assurer la gestion en amont des Comités Directeurs en termes de secretariat, gestion des calendriers, des ordres du jour, d'élaboration et de classement des comptes rendus ;
- Elaborer les synthèses de décisions et principaux constats relevés ou actés par les différents Comités directeurs et les reporter au Directoire ;
- Œuvrer pour l'amélioration permanente du fonctionnement des Comités Directeurs, et plus Généralement du dispositif de gouvernance interne.

7) Comités Risques Opérationnels

Dans le cadre de la mise en conformité du Groupe CAM avec les exigences réglementaires, il a été créé :

- **Comité du risque Opérationnel CAM** : est l'organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d'actions.
- **Comités risques opérationnels métiers** : en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événements et incident, la validation des mises à jour de la cartographie des risques et la mise en œuvre de la stratégie et de maîtrise des risques. Ce comité vise à suivre l'exposition du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

8) Audit Interne

Assurée au niveau du Domaine Contrôle et Audit Général, la fonction Audit Interne contribue au renforcement de la culture de contrôle au sein de la banque, en évaluant l'efficacité des processus, des politiques interne et des dispositifs de contrôle interne mis en place. Ceci à travers la réalisation de missions dans le cadre du plan d'audit d'ensemble approuvé par le Comité d'Audit.

Ces missions sont regroupées au niveau du Plan d'Audit annuel, et couvrent aussi bien le périmètre d'activité de la Banque, des prestations externalisées ainsi que les dispositifs de contrôle des filiales. La démarche d'élaboration du plan d'audit obéit une méthodologie rigoureuse se plaçant à l'analyse de la cartographie de plusieurs approches notamment : l'approche par les risques, la prise en compte des axes stratégiques de la banque ainsi que la couverture fonctionnelle des exigences réglementaires en vigueur.

Elles sont menées sur la base d'un recueil de procédures édictant notamment les modalités de conduite et de supervision des missions, d'orientations des axes d'investigations, de communication des résultats, de suivi des recommandations émises et d'archivage des dossiers de travail.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Audit Interne est supervisée par un Responsable de Pôle qui coiffe une équipe de 16 auditeurs (dont 3 Directeurs), qui veillent à la réalisation des missions prévues dans le cadre du plan d'Audit annuel, ainsi que des missions de post évaluation le cas échéant.

Les résultats des travaux desdites missions sont communiqués à la fonction Risque Opérationnel pour alimentation de la cartographie globale de la banque, ainsi qu'à l'entité chargée du suivi des recommandations et des projets réglementaires relevant du Pôle Développement.

La fonction Audit Interne réalise ses missions dans le cadre des pratiques internationales d'exercice de l'audit interne telles qu'édictées par l'IFACI.

9) Contrôle

Gérée au niveau d'un rôle dédié, la fonction de contrôle contribue à la définition et à l'actualisation de la politique de sécurité du GCAM, la conception et la mise en œuvre du dispositif de contrôle permanent au sein de la banque en synergie avec les structures opérationnelles du siège, du réseau, des filiales, ainsi que les autres fonctions de contrôle.

La fonction s'appuie sur des contrôles de 2ème niveau à distance et in situ menés au niveau des activités du siège, du réseau et des filiales. Lesdits contrôles des missions, après du Président du Directoire, sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des axes d'acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Directeur chargé du pôle contrôle et risque opérationnel groupe, la fonction de contrôle est organisée autour des directions centrales de "contrôle réseau", "contrôle siège" et "contrôle et risque opérationnel filiales". Ainsi, l'effectif total de la fonction de contrôle s'établit à 75 collaborateurs.

10) Inspection

Gérée par une entité dédiée, la fonction Inspection a pour principale vocation de réaliser et d'approfondir les investigations liées à des irrégularités soulevées, d'identifier les dysfonctionnements à l'origine de ces irrégularités et de proposer les mesures correctives idoines.

La fonction mène des missions, après du Président du Directoire, sur la base des demandes pouvant émaner des remontées issues des axes d'acteurs du dispositif du Contrôle Interne ou suite à la réception de réclamations fondées.

Placée sous la responsabilité du Contrôleur Général, la fonction Inspection est supervisée par un Directeur Central et deux Directeurs. Les missions sont menées à travers un effectif de 13 inspecteurs, les résultats des missions sont synthétisés au niveau de notes de synthèse transmises à la Présidence du Directoire, elles regroupent les résultats des travaux et servant de base à la délimitation des responsabilités et la prise en charge des mesures jugées appropriées.

II - DEONTOLOGIE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc, Groupe socialement engagé et traditionnellement ancré dans le monde rural, a non seulement pour objectif de conforter sa position de partenaire financier privilégié et leader dans ce secteur mais également de diversifier ses activités sur la Banque de détail et les Activités de Marché.

Dans un contexte environnemental rigoureusement réglementé, le redimensionnement du Groupe exige l'accompagnement soutenu par des règles de bonnes conduites professionnelles adaptées.

C'est dans cette optique que le GCAM s'est doté d'un dispositif de déontologie qui répond aux préoccupations éthiques et déontologiques de la profession. Les valeurs qui prônent ainsi le Groupe à travers son code de déontologie sont :

- Respect des lois et des réglementations en vigueur ;
- Honnêteté et transparence ;
- Préservation de l'image et la réputation du GCAM ;
- Protection des actifs GCAM ;
- Respect du secret professionnel et devoir de confidentialité ;
- Professionnalisme en toutes circonstances ;
- Primauté des intérêts des clients ;
- Prévention et gestion des conflits d'intérêts ;
- Communication d'informations fiables et sincères.

Afin d'assurer la pérennité du dispositif de déontologie ainsi que le respect des dispositions y afférentes, le Groupe dispose un programme déontologique rigoureux. L'animation et la supervision sont assurées par différents acteurs :

- Des Comités périodiques qui regroupent les plus hautes fonctions hiérarchiques de la Banque et qui veillent au respect des règles éthiques et de déontologie en vigueur ;
- Des responsables hiérarchiques qui s'approprient le dispositif et s'assurent que les collaborateurs placés sous leur responsabilité sont en possession du Code déontologique de la Banque, et les sensibilisent sur ses dispositions en leur rappelant les obligations particulières qui leur incombent en matière de gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du Groupe ;
- Une Direction de Déontologie qui veille au respect des dispositions éthiques et à la gestion et la sensibilisation régulière des collaborateurs sur les questions éthiques.

La Direction de la Déontologie travaille en étroite collaboration avec la communauté de déontologie, qui est composée d'une trentaine de collaborateurs de différentes entités (CAMR, métiers et filiales) à qui sont confiés la réalisation de la mission de « relais de déontologie ». Leurs missions sont les suivantes :

- Conseil et sensibilisation des collaborateurs ;
- Centralisation et traitement des informations ;
- Veille sur le dispositif de déontologie.

La Direction de la Déontologie supervise et veille au renforcement et au déploiement du Dispositif, et ce conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleurs standards de la profession. Ses principales prérogatives sont les suivantes :

- Renforcer, déployer et pérenniser le dispositif de déontologie du Groupe ;
- Veiller à la vulgarisation et à la valorisation de la réglementation à travers le respect des dispositions du Code de déontologie du GCAM ;
- Veiller à l'appropriation du dispositif de déontologie par l'ensemble des collaborateurs, à travers la formation au continu, le e-learning, les tournées sur le terrain et les actions de communication ;
- Mettre en place les procédures et politiques adéquates pour verrouiller le dispositif déontologique à savoir : la gestion des conflits d'intérêts, la gestion des cadeaux et l'Alerte Professionnelle ;
- Renforcer le dispositif de conformité et de déontologie au niveau des filiales à travers un accompagnement permanent de ces dernières dans la mise en conformité avec les différents lois et réglementations ;
- Assurer en place un dispositif de contrôle déontologique afin de mesurer le degré d'appropriation et de respect des règles éthiques par les collaborateurs ;
- Communiquer sur les meilleures pratiques visant à renforcer l'adhésion des collaborateurs à la culture d'éthique en respectant les principes fondamentaux du code, à savoir : le respect du principe de confidentialité, la primauté des intérêts des clients, la gestion de la relation avec les partenaires, la gestion des conflits d'intérêt, la préservation de l'image du Groupe ;
- Assurer la synergie avec les différents métiers du Groupe afin d'intégrer les principes éthiques et déontologiques de manière transversale dans l'ensemble des processus du Groupe et être dans une déontologie de consensus avec les collaborateurs.

Des procédures déontologiques sont mises en place, à savoir :

- La prévention et la gestion des conflits d'intérêts ;
- La gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers ;
- La gestion du système d'alerte professionnelle ;
- La gestion de nouvelles recrues, contractuelles et étudiants en stage.

INSTANCES DE GOVERNANCE DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Dispositif de gestion des conflits d'intérêt :

Conformément à la réglementation en vigueur, le dispositif déontologique du Groupe regroupe une politique de gestion des conflits d'intérêts s'illustrant à travers les mesures suivantes :

- Une procédure de prévention et gestion du conflit d'intérêts ;
- Des déclarations annuelles et ponctuelles à chaque survenance de situation de conflit d'intérêts conformément à la procédure en vigueur ;
- Une formation et une sensibilisation sur la thématique du conflit d'intérêt au profit des collaborateurs.

Des formations e-learning sont déployées et une communication diversifiée et récurrente est dispensée en interne auprès des collaborateurs afin de favoriser leur engagement et intégrer le référentiel déontologique dans leur quotidien.

Politiques de déontologie :

La Direction de la Déontologie a élaboré les politiques de déontologie Groupe, notamment :

- Politique de prévention, détection et gestion des conflits d'intérêts,
- Politique de prévention et de gestion de la corruption,
- Politique de gestion des cadeaux, invitations et avantages financiers.

III - DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1) Risque de Crédit ou de contrepartie

Ce risque par nature de bon gouvernement : une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la Banque. Ce risque concerne notamment les crédits octroyés bilan et hors bilan.

1.1 La fonction Gestion du Risque Crédit

Le CAM a une forte implication culturelle à la mise en œuvre d'une organisation robuste, de la pratique d'un mode de gouvernance efficace et efficient afin de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques fixes et au développement des métiers de la Banque tout en garantissant sa pérennité.

La gestion du risque crédit est centralisée au niveau du Domaine Gestion du Risque Crédit. Ce dernier a pour mission d'identifier, surveiller, prévenir et maîtriser le risque crédit tout en veillant au respect des dispositions réglementaires et directives en matière de gestion du risque crédit.

Rattaché directement au Président du Directoire, le positionnement du Domaine Gestion du Risque Crédit lui permet de remonter rapidement les points de faiblesse sous-jacents et de disposer de l'attention nécessaire des organes d'administration et du Directoire.

Le Domaine Gestion du Risque Crédit intègre plusieurs composantes organisationnelles (Pôle Engagements PME et Professionnels, Pôle Ingénierie Financière et Engagements GA/GC, Pôle Réalisation des Engagements, Pôle Management du Risque Crédit) qui interagissent afin de disposer d'une vision transversale de l'ensemble du portefeuille, puis assurer le respect et la mise en œuvre de la politique générale de la banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque crédit.

La responsabilité de gestion et suivi du risque crédit est l'affaire de tous les acteurs qui sont parties prenantes dans le processus de crédit. Elle est placée à l'échelle :

- Les instances de gouvernance de la Banque ;
- Le Directoire ;
- La Direction Générale Réserve en charge de l'élaboration, la mise en œuvre de la politique commerciale, le pilotage stratégique et le suivi global du portefeuille engagements ;
- Le Domaine Gestion Globale des Risques en charge de la surveillance et du pilotage global de la mise en œuvre de la politique générale de la Banque en matière d'engagements et de maîtrise du risque de crédit ;
- Le Domaine Remedial Management ayant pour rôle le recouvrement amiable et judiciaire des créances en souffrance et des créances redoublées et les créances compromises.

La gouvernance et l'organisation risque crédit s'articulent autour des principes suivants :

- Le respect des règles de bon gouvernement ;
- La mise en place d'une gouvernance favorisant l'intégrité, la remontée rapide des problèmes et insuffisances à l'organe dirigeant ;
- La définition des attributions et des modalités de fonctionnement de l'ensemble des comités : des chartes pour les comités stratégiques et des notes de services pour les comités opérationnels ;
- La prise des décisions stratégiques en matière de risque crédit en toute connaissance de cause par les plus hautes instances de la Banque ;
- La collégialité de la décision se traduisant par l'instauration des comités à tous les niveaux de la filière ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles ;
- Le déploiement d'une organisation adéquate adaptée à la taille ainsi qu'à la nature, au volume des opérations et à la complexité des risques inhérents à la Banque et à ses activités ;
- La séparation claire des responsabilités : la responsabilité du contrôle, de la mesure et de la supervision du risque crédit partagée entre les entités opérationnelles, la filière risque crédit, le contrôle interne et les instances de gouvernance ;
- Le déploiement d'une structure organisationnelle favorisant la prise de décision de manière efficace, la transparence et responsabilisant le personnel ;
- L'intégration de la fonction risque crédit dans la planification stratégique ;
- Le maintien de l'indépendance et de l'efficacité du processus d'examen et de surveillance des risques ;
- La forte implication de l'ensemble des collaborateurs de la Banque dans le processus de gestion du risque, de la promotion de la culture risque, depuis le Conseil de Surveillance jusqu'aux équipes opérationnelles.

1.2 La Politique Générale du Risque Crédit

La Politique Générale du Risque Crédit a pour objectifs de constituer un cadre d'intervention sécurisé permettant le développement maîtrisé des activités de la Banque en conformité avec ses orientations stratégiques. Elle est déclinée sous plusieurs formes : secteur d'activité, filière, segment de marché et régions.

Eu égard à la nature de l'activité bancaire, la politique se doit d'être dynamique, prospective et évolutive afin de s'adapter rapidement aux changements. Elle est révisable régulièrement et à la survenance de tout événement interne et externe, de nature à impacter les risques de la Banque.

Pour accompagner les clients particulièrement impactés par la pandémie de la COVID-19 et au déficit pluviométrique de la campagne agricole, le CAM a mis en place dès le début de la crise sanitaire, une politique dédiée permettant d'apporter un appui et une réponse aux besoins des différents clients, tout en garantissant une maîtrise des risques à travers un dispositif dédié assurant le pilotage et la surveillance du risque crédit.

Le CAM œuvre en faveur de la maîtrise des risques à travers un dispositif dédié assurant le pilotage et la surveillance du risque crédit.

Le CAM exerce ses activités de manière cohérente et alignée avec la stratégie de la Banque. Celui-ci couvre l'intégralité du processus de gestion du risque crédit, à travers des procédures, chartes, fiches, produits, normes indicatives de financement, recueil des comités et compétences, fixant l'étendue et les modalités de l'exercice des activités de maîtrise du risque crédit.

La Politique Générale du Risque Crédit de la Banque s'articule autour des principes suivants :

- Déontologie et conformité ;
- Collégialité des décisions ;
- Respect des procédures dans l'analyse du risque ;
- Séparation entre la fonction commerciale et la fonction de contrôle et gestion des risques ;
- Réactivité dans le suivi des clients en difficulté et dans le recouvrement des créances ;
- L'instauration en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- Rentabilité des opérations.

1.3 Dispositif de gestion du risque de crédit

a. Principes directeurs

Le dispositif d'octroi de crédit repose sur les principes fondamentaux suivants :

- La sécurisation en amont des activités de crédit à travers une sélection rigoureuse de la clientèle et des projets à financer ;
- La mise en place d'un système de délégation d'autorité et de contrôle qui désigne les niveaux de pouvoirs d'attribution de crédit ;
- La collégialité des décisions à travers la responsabilisation de comités de différents niveaux de compétences ;
- L'établissement d'un dossier pour toute opération de crédit et sa revue à minima annuelle pour les entreprises et à chaque événement significatif intervenu sur la situation du client ;
- La mise à jour des compétences en fonction du niveau de risque de chaque typologie de clientèle et de la nature du produit sollicité ;
- La structuration des opérations de crédit : un objet économique avéré, une maturité en conformité avec l'objet du client, une garantie ou sûreté pour conforter la position de la Banque ;
- La séparation des tâches entre les entités commerciales et celles chargées de l'évaluation du risque crédit ;
- L'optimisation des opérations de crédit en faveur des clients ;
- L'utilisation des outils d'évaluation et d'aide à la décision : notation interne et score d'octroi ;
- L'utilisation d'un système informatique de crédit permettant de gérer l'instruction, la réalisation, le suivi des demandes et les débloques de crédit ;
- Le déploiement de comités à priori avant le déblocage du crédit.

b. Processus d'octroi

Après un entretien avec le client et une première évaluation de sa situation financière, son activité et ses besoins, le point de vente (PDV) procède à l'instruction de la demande de crédit à travers un système informatique dédié (Workflow). Il constitue une demande de crédit comportant toutes les informations et documents relatifs à la demande de crédit et les procédures détaillant les modalités d'analyse et de traitement des demandes de crédit.

Après une analyse quantitative et qualitative du dossier, le PDV évalue une note de présentation qui intègre notamment son avis motivé sur la demande sollicitée et les critères de notation de la clientèle et de la connaissance approfondie de la demande.

Une fois la décision d'octroi de crédit établie, elle est acheminée aux points de vente. La mise en place du crédit est effectuée par un back-office régional ou du siège selon les niveaux de compétences.

Le suivi post-vente des crédits de crédit est assuré ainsi que leur mise en œuvre dans les délais.

b. Dispositif d'évaluation du risque crédit

Pour faciliter l'évaluation et la quantification du risque de crédit, des systèmes de mesure du risque ont été mis en place :

i. Notation interne

Le système de notation constitue le cœur du dispositif de gestion du risque crédit et repose sur les principes directeurs suivants :

- Qualité de la notation permettant de suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque crédit ;
- Cohérence entre les décisions prises et le profil du risque déposé par chaque note ;
- Attribution d'une notation interne unique pour chaque client ;
- Revue au moins une fois par an de la notation interne du client ;
- Utilisation de la notation comme élément d'aide à la décision ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques et d'identifier des risques émergents susceptibles de devenir significatifs ;
- L'appréciation de la notation en amont de la production de la note, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'assurer un suivi rapproché ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte de détérioration potentielle du risque ;
- L'évaluation et la surveillance de la qualité des engagements par axe de pilotage ;
- La revue du portefeuille de crédit réalisée de façon périodique ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

ii. Scoring d'octroi

Le dispositif de notation interne est composé de modèles adaptés à chaque catégorie d'actif, à savoir le segment de clientèle des personnes Morales (GE, PME et TPE) opérant dans les secteurs agricoles et hors Agricoles et le segment de clientèle des personnes physiques hors agricoles. Pour les contreparties opérant dans le secteur de la promotion immobilière, elles sont évaluées à travers la notation de leurs propres.

La notation est considérée à l'origine comme relative au risque de défaut. Les scores sont attribués selon une échelle interne qui se compose de 8 classes de risque homogènes et qui reflètent la probabilité de défaut des contreparties : 7 classes pour le portefeuille sain et 1 classe pour le portefeuille en défaut.

Le score de notation à dire d'expert développés ont été conçus sur la base des données historiques, des benchmarks et surtout sur la base de la connaissance métier accumulée par la Banque.

La notation constitue également un axe important dans l'évaluation de la qualité des expositions de la Banque, à travers l'analyse du portefeuille noté et l'évolution de sa distribution. Un suivi particulier est assuré, par ailleurs, pour les contreparties présentant une détérioration de la qualité du risque.

iii. Scoring d'octroi

Pour la clientèle de détail, les crédits à la consommation gérés par le partenaire sont notés à travers un système de scoring dédié. De même pour les crédits habitat qui disposent d'un système de scoring spécifique.

Pour le crédit à l'agriculture, un système de scoring d'appréciation du risque de crédit des petites et moyennes exploitations agricoles et des exploitants agricoles commerciaux est mis en place.

c. Dispositif de pilotage du risque crédit

Le dispositif mis en place repose essentiellement sur les principes fondamentaux suivants :

- L'identification des risques de changements éventuels des conditions de marché et de la conjoncture qui pourraient avoir un impact négatif sur les fondamentaux de la Banque ;
- L'élaboration d'études économiques et sectorielles permettant d'orienter les choix stratégiques et d'identifier des risques émergents susceptibles de devenir significatifs ;
- La détection en amont de la production de la note, des contreparties portant des engagements présentant les signaux avancés de détérioration potentielle en vue d'assurer un suivi rapproché ;
- La surveillance en permanence de la production de crédit dans le cadre de la mise en œuvre et le suivi du respect de la politique générale du risque crédit ;
- La plus grande réactivité face aux signes précurseurs de défaut ;
- La recherche permanente d'indicateurs ou signaux d'alerte de détérioration potentielle du risque ;
- L'évaluation et la surveillance de la qualité des engagements par axe de pilotage ;
- La revue du portefeuille de crédit réalisée de façon périodique ;
- L'utilisation de la notation tout au long du cycle de crédit ;
- La maîtrise et la surveillance des risques à travers un dispositif de limites internes et sa déclinaison afin de mieux encadrer l'évolution du portefeuille ;
- La gestion et le suivi du risque de concentration selon ses différentes formes ;
- Le pilotage fin de la tarification et son adaptation régulière en fonction de l'évolution des risques ;
- L'appréciation de la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus à travers un dispositif de simulation de crise (stress-test) ;
- La remontée de toute dérive constatée aux organes de direction et d'administration.

d. Dispositif de Suivi des Créances

Le dispositif de suivi des créances repose sur les principes généraux suivants :

- La prévention et la réactivité vis-à-vis de la mise en œuvre des solutions de régularisation visant à éviter toute dégradation des créances ;
- La veille en permanence à la régularité et la qualité de l'ensemble des contreparties disposant d'un engagement avec le suivi rapproché des conditions d'utilisation des concours accordés ;
- La responsabilité première du point de vente sur son portefeuille engagements en matière de recouvrement ;
- La synergie et la solidarité entre tous les intervenants du Réseau et Siège chargés du suivi ;
- La tenue régulière de Comités de Suivi des Créances.

e. Dispositif de gestion des créances sensibles

Les créances sensibles correspondent aux engagements détenus sur des contreparties dont la capacité à honorer leurs engagements, immédiats et/ou futurs, présentent des motifs d'inquiétude, sans pour autant répondre à l'un des critères de classification parmi les créances en souffrance. La gestion des créances sensibles consiste notamment à identifier et détecter le plus en amont possible les signaux avancés de détérioration potentielle des contreparties de la banque portant des engagements en vue d'assurer un suivi rapproché.

En matière de couverture, les créances sensibles donnent lieu à la constitution d'une provision pour risques généraux d'au moins égale à 10% de l'encours global sans déduction des garanties de l'assiette de calcul des provisions. Toutefois, le Comité peut décider de relever le niveau de la provision. Lorsque le niveau de la provision économique est inférieur à celui de la provision réglementaire, le Comité de Gestion des Créances Sensibles se tient trimestriellement. Il décide des créances à intégrer ou à retirer de la liste des créances sensibles, du niveau de provisionnement de chaque créance, des plans d'actions à entreprendre et de la revue de la notation interne du client.

Le déclassement des créances est une mesure réglementaire permettant à la Banque de se prémunir contre les risques de non remboursement des créances. Ce déclassement concerne les créances en souffrance (CES) qui présentent un risque de non recouvrement total ou partiel, eu égard à la détérioration de la capacité de remboursement immédiate et/ou future de la contrepartie.

En fonction de leur degré de risque de perte, les CES sont réparties en trois catégories : les créances pré douteuses, les créances douteuses et les créances compromises.

Le Comité de Déclassement et Radiation se tient trimestriellement. Il décide du déclassement, du niveau de provisionnement des créances et de leur radiation comptable.

Concernant la couverture des créances en souffrance par des provisions, elle respecte la réglementation émise par Bank Al-Maghrib en la matière. Le dispositif de recouvrement des créances revêt une importance cruciale dans l'amélioration de la qualité du portefeuille engagement. Il s'appuie sur :

- L'adoption d'une démarche proactive visant à éviter toute dégradation des créances en souffrance ;
- La priorisation des solutions à l'amiable aux procédures judiciaires ;
- L'implication des comités de CES pour un meilleur ciblage des actions à entreprendre ;
- Le respect des formalités et des délais fixés par la loi en la matière ;
- La collégialité de la décision en matière d'assainissement des créances en souffrance (CES) à travers des comités de recouvrement dédiés qui statuent sur les propositions de règlement ;
- Le déploiement d'un système d'information de recouvrement des CES ;
- L'adoption d'un plan d'actions annuel ;
- L'élaboration de tableaux de bord et reportings ;
- L'analyse de la performance des prestataires.

2) Risque de concentration

La diversification du portefeuille de crédit joue un rôle essentiel dans le processus de maîtrise des risques et demeure une préoccupation permanente de la Banque. Un établissement de crédit est exposé à poursuivre ses activités essentielles :

Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique ;
- Des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

Pour limiter le risque de concentration, la Banque a mis en place un dispositif de limites qui permet de s'assurer en permanence du respect de l'ensemble des exigences et principes édictés ainsi qu'un développement maîtrisé des activités dans la mesure où les limites sont en fine destinées à contenir un montant supportable de pertes acceptées.

Le dispositif de limites fait l'objet d'une revue régulière afin de :

- Contrôler l'exposition au risque de concentration du crédit par rapport aux seuils préétablis ;
- Pouvoir détecter le plus rapidement possible les dépassements éventuels ;
- Porter à la connaissance de l'organe dirigeant les concentrations dépassant certains seuils prédéterminés ;
- Pouvoir mettre en œuvre rapidement des mesures correctives pour atténuer l'exposition aux risques de crédit sur les catégories identifiées.

Lorsqu'une analyse de la nature des risques fait apparaître des concentrations excessives au regard notamment des fonds propres, de la capacité bénéficiaire, et/ou de la qualité du dispositif de mesure et surveillance des risques, la Banque peut être conduite à réduire ses expositions, à un rythme adapté à la situation, de manière à les rendre compatibles avec le traitement interne.

Le dispositif de limites retenu par la Banque est revu autant que nécessaire et réévalué à intervalles réguliers. Il est suivi par les instances de gouvernance stratégiques, en particulier le Comité des Grands Risques et le Comité d'Audit.

3) Risque de marché

Le risque de marché est le risque potentiel lié aux variations des prix des instruments financiers, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM et des matières premières... Ces pertes pourraient diminuer la valeur de ses portefeuilles et ainsi peser sur le résultat du CAM.

La gestion des risques de marché au sein du CAM a une dimension organisationnelle qui repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles du contrôle (Front et Back Office). En effet, les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur performance. Elles ont pour objectif de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché afin d'optimiser le couple risque/rendement, tout en conservant un profil de marché cohérent avec le statut de la Banque en tant qu'établissement financier de premier plan dans le financement de l'agriculture et du monde rural.

L'adoption de ce concept de base a permis dans le traitement des opérations au niveau de la salle des marchés en vue d'éviter le risque et d'assurer une consolidation du bilan de la Banque.

3.1 Les risques liés au portefeuille obligatoire : Le portefeuille obligatoire varie en fonction de plusieurs facteurs représentant autant et des risques de marché que de la qualité du portefeuille. Ces risques sont classés en deux catégories :

a. Les risques systémiques

Le risque systémique ou risque de marché peut être défini comme le risque de variation du prix d'un grandeur économique constatée sur le marché et qui a pour effet de nuire à la valeur du portefeuille. Ces risques sont liés à des événements de nature systémique qui résultent des changements dans les conditions du marché telles que : la valeur du marché, le taux d'intérêt ou encore le taux de change.

Le risque de taux d'intérêt : Ce risque mesure le degré d'exposition du gérant d'un titre sur l'évolution ultérieure des taux sur le marché. À cet effet, une évolution défavorable des taux aura une conséquence directe sur le portefeuille obligataire, puisqu'il existe une tendance opposée entre les prix des obligations et les taux d'intérêt, une hausse des taux sur le marché pendant une certaine période se traduira logiquement par une réduction appréciable des cours de titres.

b. Les risques de change

Ce risque concerne les émissions libellées en devises, et réside dans la possibilité de variation des prix de la devise par rapport à la monnaie nationale.

b. Les risques spécifiques

Le risque de crédit : Le risque de crédit peut être défini comme la perte potentielle que peut subir la banque suite à un événement de crédit touchant l'une de ses contreparties. De manière plus précise, le risque de crédit englobe deux notions qui diffèrent en fonction de l'événement de crédit (origine des pertes) :

Le risque de défaut : Ce risque correspond à l'incapacité de l'émetteur à honorer ses engagements, c'est-à-dire de rembourser sa dette (principal + coupons). Dans une telle situation, la banque est susceptible de subir une perte si elle ne recouvre qu'une partie du montant du.

Le risque de dégradation de la qualité de crédit : Ce risque correspond à une détérioration de la santé financière de l'émetteur. Il en résulte une baisse du prix de la prime de risque lui correspondant.

c. Autres risques :

Risque de concentration ou risque de répartition

Ce type de risque est lié à la concentration d'un même type d'actif ou d'un même type de marché dans le portefeuille. De ce fait, l'évolution de ce type d'actif ou de ce type de marché fait la loi dans le portefeuille.

3.2 Les risques liés au portefeuille actions et OPCVM

Risques de marché : Conformément à la note de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Les risques de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors-bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille d'octroi ;
- Le risque lié aux portefeuilles « actions & OPCVM » correspondant à la possibilité de subir une perte en capital entre le moment de l'achat et celui de la vente des titres. Cette potentialité est prise en compte par la prime de risque. À savoir, l'écart de rendement attendu d'une action ou d'un OPCVM par rapport à son rendement sans risque. Les opérations de marché entraînant de nombreuses prises de risques. Parmi ceux-ci, on peut citer :

• **Le risque de contrepartie** : il expose le créancier au risque de voir la contrepartie incapable de rembourser sa dette à l'échéance convenue.

• **Le risque opérationnel** : peut advenir si des erreurs sont commises en instruisant des paiements ou en réglant des transactions post-marché.

• **Le risque de liquidité** : il apparaît quand une hausse des taux sur le marché ne parvient pas à transformer certains avoirs liquides en avoirs liquides, ce qui l'empêche de remplir ses obligations financières.

• **Le risque de concentration (division de risque)** : décrit le niveau de risque du portefeuille d'une banque décollant de sa concentration sur une seule contrepartie, un secteur, une zone géographique, etc.

3.3 Les risques liés à l'activité de Change :

Risque de change : C'est la perte qui peut se matérialiser à la suite d'une variation des cours de change.

Risque sur les taux d'intérêt : Ce risque est lié à l'augmentation ou diminution soudaine des taux d'intérêt devises et qui peut affecter les positions en devises de la banque.

Risque de concentration : Il décrit le niveau du risque du portefeuille (Terme et Financement) de la banque décollant de sa concentration sur une seule contrepartie ou sur un seul type d'activité.

3.4 Stratégie des risques marché :

La stratégie de la gestion des risques de marché s'intègre dans la politique générale des risques du CAM, celle-ci s'inscrit dans une gestion de surveillance prudentielle et rigoureuse. Par ailleurs, la politique générale des risques de marché est approuvée par le Directoire et par le conseil de surveillance.

La gestion des risques de marché est fondée sur les principes suivants :

- La sécurité du développement des activités de marché ;
- Le respect des exigences de gouvernance en matière de gestion prudentielle des risques et du dispositif des procédures, circulaires et notes internes ;
- La surveillance accrue de la stratégie de négociation ;
- La fixation des limites (clients, bare, portefeuille, bande, portefeuille titres, transactions intra Day pour le compte propre...) ;
- La définition des rôles et les responsabilités en matière d'identification, de mesure, de surveillance et de contrôle des risques de marché ;
- L'adoption des meilleures pratiques sur le plan de la gestion des risques marché par l'ensemble des compartments.

Le dispositif de limites est défini par la mise en place d'une politique de risque de marché et sont déclinés par un dispositif bien organisé.

3.5 Politiques des risques marchés :

Les activités de marché sont pilotées par un dispositif complet en termes de gouvernance, de sécurité, de gestion des risques et de gestion des opérations réalisées et sur tout choix stratégique et aux activités de marché et de ses reportings réguliers.

Cette politique est déclinée à travers des circulaires régissant les activités de marché notamment :

- Des procédures de l'ensemble des opérations des activités des marchés ;
- Un dispositif de limite opérationnelle ;
- Un dispositif de gestion des risques de marché ;
- Un dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation ;
- Un dispositif de suivi des indicateurs.

C'est en vertu de cette instance de gouvernance se concrétise par un comité "BFI, Trésorerie et ALM" ayant pour principales missions :

- Valider la stratégie de financement de la banque sur le marché monétaire, interbancaire et de la dette privée, ainsi que la stratégie d'investissement sur l'ensemble des instruments financiers. Il est également chargé de statuer sur les principaux risques liés aux différents opérations réalisées et sur tout choix stratégique et aux activités de marché et de ses reportings réguliers.
- Répondre au bureau de gestion optimale de la trésorerie à court terme, et plus généralement de gestion des risques financiers de la Banque ;
- Elaborer et suivre le dispositif de gestion des risques de marché.

4) Dispositif de gestion des risques de marché

En vue d'encadrer les risques sur les différentes activités de marché et d'assurer la surveillance, le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est doté d'un dispositif organisé autour des axes suivants :

- Un système de délégation des pouvoirs dédiés au processus de demande, de validation des limites et d'autorisation des dépassements ;
- Le respect des principes de séparation fonctionnelle et organisationnelle des tâches et des entités Front, Middle et Back Office ;
- Un ensemble d'outils de gestion et de contrôle des risques de marché ;
- Le renforcement du dispositif de contrôle interne à travers les outils de contrôle permanents ;
- Le renforcement du dispositif d'attribution et de contrôle des habilitations.

b. Dispositif de limite opérationnelle:

Au-delà des limites réglementaires applicables à toutes les activités de marché, notamment les limites par position, d'autres limites internes sont instaurées pour le portefeuille de négociation et de placement relatives à l'activité taux, ainsi que pour les activités de change. Il s'agit notamment des limites suivantes :

- La limite de taille maximale de position de change à terme ;
- La limite sur position courte de change ;
- Les limites relatives aux durées, sensibilité et taille maximale du portefeuille de négociation et de placement.

La gestion des limites est totalement maîtrisée. En effet, les limites sont :

- Analysées et accordées par des comités compétents ;
- Paramétrées sur le système d'information qui en assure la piste d'audit ;

INSTANCES DE GOUVERNANCE, DÉONTOLOGIE & DISPOSITIF GLOBAL DE GESTION DES RISQUES

CREDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

- Contrôlées via ce même système qui bloque tout dépassement non autorisé ;
- Revers selon le besoin de la clientèle et le contexte du marché.

c. Dispositif de mesure des risques et de validation des modèles de valorisation

Le CAM a adopté une structure de gestion des risques. Cette dernière est chargée de mettre en place des approches et des bonnes pratiques de gestion de marché en occurrence la mise en place de l'approche VaR (Value at Risk), et la gestion par sensibilité et duration pour l'ensemble du portefeuille de négociation et de placement.

La **Sensibilité** : La sensibilité est un indicateur qui permet d'anticiper les réactions d'un titre (ou d'un portefeuille) aux fluctuations des taux. Elle mesure la variation relative de son prix en fonction d'une variation des taux donnée.

Duration : La durée d'une obligation est la durée moyenne au bout de laquelle l'obligation rembourse son prix d'achat.

La Duration varie dans le temps sans jamais excéder la maturité résiduelle de l'obligation. La variation de la Duration dépend de la maturité de l'obligation, de son taux nominal et de son taux de rendement. Lorsque la maturité est longue, la Duration est élevée.

Value at Risk (VaR) : La VaR d'un actif financier ou d'un portefeuille d'actifs est la perte potentielle maximale mesurée en unité monétaire sur un horizon de temps donné et une probabilité donnée. La méthode retenue par la banque pour le calcul de la VaR est l'approche historique en ce qui concerne l'actif ou l'actif et l'actif. Cette méthode repose sur le postulat selon lequel les évolutions futures du portefeuille seront similaires à celles du passé.

Pour l'actif ou le portefeuille, le CAM retient le calcul de la VaR selon la méthode variance-covariance. Cette méthode repose sur une matrice de variance-covariance des rendements qui répondent à toutes les contraintes de sécurité et de conformité de 97% sur un horizon temporel d'une journée. Bien que la VaR soit un outil d'aide à la gestion du risque de marché et un indicateur de risque très utilisé en finance de marché, elle présente certaines limites. Par conséquent, le CAM utilise d'autres moyens de gestion des risques de marché, notamment, des stress tests et Back tests et ce, dans un but de valider le modèle de calcul adopté.

- **Stress tests** : Parallèlement au modèle interne VaR, Le CAM effectue des simulations de stress test au titre du risque de marché pour l'ensemble des compartiments des activités des marchés selon l'exigence réglementaire, ainsi que des simulations internes sur le portefeuille de négociation dans des cas extrêmes analysés en fonction de la structure du portefeuille et des conditions du marché et les risques y afférents, cela se concrétise via :
 - Un système de reporting réglementaire périodique ;
 - Un système de reporting interne de gestion relatif au processus de surveillances des risques.
- Une variation de taux de +/-5bps, +/-10bps, +/-25bps et +/-50bps (indicateurs globaux et par tranche de maturité) ;
- Une variation des cours de +/-1% et 0.5% tenant compte de composition du panier MAD et la corrélation entre EUR et USD.

Les exigences en Fonds Propres : **Risque de Marché** : Conformément à la circulaire 26/G, le Crédit Agricole du Maroc est tenu de procéder au calcul, de l'exigence en fonds propres au titre du portefeuille de négociation.

Les Actifs du CAM doivent être placés dans deux portefeuilles définis par la réglementation le portefeuille bancaire (banking book) ou le portefeuille de négociation (trading book).

Selon l'article 56 de la circulaire 26/G, le portefeuille de négociation inclut des positions en vue de le céder à court terme et/ou dans l'intention de bénéficier de l'évolution favorable des cours actuels ou à courts termes, ou d'assurer des bénéfices d'arbitrages. Par ailleurs, le portefeuille bancaire contient des titres à long terme qui ne sont pas logés dans le portefeuille de négociation.

Les exigences en fonds propres au titre du risque de marchés sont calculées selon le modèle standard à l'exception de celles de la position de placement des valeurs réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

d. Dispositif de suivi des indicateurs :

Le suivi des risques de marché est effectué quotidiennement par la Direction Centrale des indicateurs risques financiers. Le management de la mesure s'assure via un système de reporting périodique des niveaux d'exposition, de rendement, des risques adossés aux activités des marchés, de respect des exigences réglementaires et de conformité aux dispositifs de limite.

e. Système de gestion :

L'ensemble des opérations traitées par la salle des marchés sont saisies et validées sur un outil de gestion. Les fonctionnalités du système répondent à toutes les contraintes de sécurité et de contrôle (Accès par profil utilisateurs, identifiant, mot de passe et tout type de gestion des habilitations et des restrictions d'accès, etc.). Avec un processus intégrant jusqu'à trois étapes de validation (quatre statuts différents), il est possible de contrôler toute action liée à une opération et d'en identifier les responsables.

Le système dispose des pistes d'audit permettant la traçabilité des modifications, des changements des normes et des méthodes apportées aux référentiels et aux opérations.

Le reporting des risques de Bâle III, au Directeur et aux comités ad-hoc sont édifiés, notamment ceux relatifs au dépassement de limite ou de ratio réglementaire, suivi trésorerie, etc.

Quotidiennement, toutes les opérations effectuées par la salle des marchés sont transmises à la comptabilité à travers des creux qui sont générés automatiquement.

3.6 La crise de la crise sanitaire Covid-19 :

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité économique des entreprises principalement en raison du confinement et de la baisse de la consommation et du produit intérieur brut. Le confinement a entraîné une crise financière, cette crise se traduit par une augmentation significative du risque crédit, de marché et un impact sur la manière de financer des entreprises.

Dans ce contexte, le CAM a mis en place des mesures pour assurer une gestion optimale de la crise sanitaire et un retour à une situation normale. En effet, il a mis en place un dispositif de mesure de risque afin de mieux appréhender les nouveaux risques auxquels la banque est confrontée, et à l'équivalent étalé de nouvelles approches de gestion des risques de marché.

Le CAM a mis en place une batterie de mesures par activité afin d'atténuer l'impact du COVID-19 et de prévenir sa position dans le paysage bancaire marocain, et ce à travers :

- La réaffectation optimale des ressources marché en favorisant les actifs qui présentent une meilleure adéquation du couple risque/rendement ;
- L'intégration des effets de la crise dans l'estimation du risque et dans les scénarios de stress test internes ;
- La diversification des secteurs afin de minimiser ceux qui sont les plus touchés par la crise.

3.7 Organisation du pôle pilotage des risques financiers :

Le dispositif organisationnel repose sur une séparation hiérarchique et indépendante des entités gestionnaires des risques de marché, et celles des entités de traitement (Front et Back Office). Les activités de marché mobilisent trois pôles en vue d'assurer leur bon fonctionnement :



4) L'évaluation ALM

Réalisation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur les données comptables et financières de la banque.

Le suivi des risques ALM consiste d'abord à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par notre établissement à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances économiques (crises de liquidité, variation de taux...) et ce par le biais du programme de simulation de crise élaboré en interne.

4.1 Politique de gestion des risques ALM

Dans le cadre de son métier, et à l'aide des indicateurs pertinents et réconfortants, l'ALM vise au sein du CAM à maîtriser dans les meilleures conditions de rentabilité des fonds propres, les conséquences négatives potentielles des risques financiers. En d'autres termes, il s'agit d'optimiser la rentabilité des fonds propres, tout en maîtrisant le risque de marché et ce à travers une analyse statique et dynamique.

Par ailleurs, suite à l'implémentation du ratio de liquidité à court terme, le CAM a instauré de nouvelles actions qui articulent autour du renforcement de ses actifs liquides et réalisables et l'amélioration de son adossement bancaire tout en préservant son niveau de rentabilité. Ainsi, au 30 Juin 2021, le LCR du CAM s'est établi à un niveau au-dessus du minimum réglementaire requis.

En outre, l'impasse de liquidité globale de la banque est positive sur l'horizon d'un mois [court-terme]. Il convient de noter qu'aucune limite au titre du risque de liquidité n'a été dépassée au titre du premier semestre de l'exercice 2021.

Stratégie de financement et refinancement mis en place

Le dispositif mis en place permet à la banque d'assurer un refinancement dans les meilleures conditions et en adéquation avec son plan stratégique tout en respectant les limites réglementaires et internes régissant cette fonction. En effet, l'élaboration du plan de financement passé par l'estimation sur une base dynamique des soldes de trésorerie futurs et cela en tenant compte des principales entrées et sorties prévisionnelles générées par les activités commerciales et de la banque. Cet exercice est réalisé en appliquant plusieurs scénarios qui diffèrent selon leurs niveaux de sévérité. Les hypothèses retenues intègrent principalement les objectifs commerciaux et la capacité de la banque à lever des fonds sur le marché monétaire.

b. Gestion de risque de taux :

La Direction de l'ALM au sein du Crédit Agricole du Maroc, analyse aussi le risque de taux qui repose sur deux approches complémentaires : l'une en intérêts courus, et l'autre en valeur actuelle nette. Elle requiert préalablement de connaître les expositions aux différents actifs induisant les risques de taux : ce sont les impasses par type de taux.

En plus de ces intérêts courus se focalise sur les impasses statiques et dynamiques des opérations présentant des caractéristiques de rémunération homogène : taux fixe, variable ou réversible. Elle accorde une importance particulière à l'impasse à taux fixe qui est la plus sensible aux variations de taux d'intérêt à court-terme.

Les impasses sont alors analysées par sous-ensembles d'opérations sensibles en intérêt à une même variable. En effet, l'impasse à taux fixe ou à taux certain, correspond à l'impasse de opérations dont le taux est connu et invariable pendant une durée déterminée sur la période d'analyse.

Le pilotage du risque de taux s'appuie principalement sur des méthodes d'évaluation et de suivi de ce risque qui se déclinent comme suit :

- Analyse des durations moyennes des emplois et des ressources de la Banque pour en dégager le profil de risque de taux (incidence de perte en cas de hausse ou de baisse des taux) ;
- Mesure des impasses/Gaps : Sur la base des échéanciers des éléments contractuels du bilan et des hypothèses d'écoulement statique préalablement validées pour les postes non échéancés du bilan, le gestionnaire ALM mesure l'importance des Gaps pour chaque maturité afin d'en dégager le profil de risque de la banque ;
- Veille au respect des limites, notamment : l'impact sur les fonds propres conformément aux exigences réglementaires « Bâle III » ;
- Réalisation des stress test : Avec l'introduction de l'IRRBB, les gestionnaires ALM mesure l'impact d'un mouvement parallèle des taux de 100 Pbs, 200 Pbs (réglementaire) et 300 Pbs, ainsi que l'impact des autres scénarios tels que la hausse ou la baisse des taux courus, la pénitenciation ou l'apaisement des taux de la banque à travers la distinction entre les taux fixes et les taux variables.

Ces impacts sont par la suite comparés aux limites internes mises en place. Tout dépassement des limites est dûment justifié ;

- Reporting sur la gestion du risque de taux couvrant l'ensemble des analyses [Mensuel].

Présentation des indicateurs de suivi des risques de taux des risques de marché :

Les principaux indicateurs de suivi du risque de taux se déclinent comme suit :

- Les Gaps de taux sur les différentes tranches de maturité ;
- Les Gaps de taux selon les différents scénarios de chocs de taux ;
- L'impact sur la marge nette d'intérêt prévisionnelle d'une variation de taux [en %] ;
- L'impact sur la valeur économique des fonds propres d'une variation de taux [en %]

Méthodologies de mesure des risques de base et Optionnels :

Les aspects relatifs aux risques de base et optionnels sont pris en compte dans la mesure des Gaps de taux de la banque. En effet, les modalités d'écoulement du Bilan / hors bilan, utilisées dans la mesure des Gaps de taux intègrent un ensemble d'hypothèses traduisant d'une part, l'effet des Options cachées incorporés au bilan [remboursement par anticipation, avances sur DAT ...]. D'autre part, les actifs et passifs à taux variable, sont écoulés sur la base de la nature du taux d'indexation et à la date de la prochaine révision sur taux.

Limites fixées en matière de risque de taux et modalités de leur révision :

- Sensibilité de la MNI (Istress test 200 pbs) : +/- 5% de Marge nette d'intérêt prévisionnelle;
- Impact maximal des chocs de taux en % des FP réglementaires : +/- 20%.

Principales limites en termes d'impasses en taux :

- Impasses en taux à 1 mois : Min 2 Mrd\$ ds chocs ;
- Impasses en taux à 3 mois : Min 1 Mrd\$ ds chocs ;
- Impasses en taux à 6 mois : Min 1 Mrd\$ ds chocs ;
- Impasses en taux à 1 an : Min 1 Mrd\$ ds chocs ;
- Impasses en taux à 1-3 mois : Min 7 Mrd\$ ds chocs ;

Il est à noter que la révision des limites internes se fait sur demande de l'entité ALM et fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la réunion d'un comité directeur BFI, Trésorerie et ALM qui doit approuver la décision de révision à la hausse ou à la baisse de la limite.

La fixation des limites internes repose principalement sur plusieurs modalités :

- Analyse sectorielle ;
- Evolution de la structure bilanciale de la banque ;
- L'évaluation des conditions de marché (taux directeur, courbe de taux, sous liquidité...);

Ainsi, avec l'introduction du nouveau Reporting relatif à la gestion du risque de taux inhérent au portefeuille bancaire (IRRBB), nous constatons au 30 Juin 2021 que l'étude d'impact statique d'une variation des taux de +/-200 Pbs ressort un impact négligeable sur la marge nette d'intérêt prévisionnelle, ne dépassant pas les +/-1%, ainsi que l'impact maximal des différents scénarios réglementaires sur la valeur économique des fonds propres s'élevé à 4%, respectant ainsi les limites réglementaires exigibles.

c. Gestion du risque de change :

Le risque de change d'un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change.

La gestion du risque de change au sein de la Direction ALM repose sur le suivi et la gestion de l'ensemble des positions de change inscrites dans le bilan / hors bilan de la Banque.

La gestion du risque de change consiste pratiquement à mesurer en temps réel, l'exposition nette sur chaque devise [par rapport à la devise de référence].

La pratique consiste à produire des gaps de liquidité dans chaque devise puis d'inclure les opérations équivalentes à des opérations de change à terme dans les gaps de taux et de liquidité respectifs.

4.2 Présentation du Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM :

Le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM se charge par la suite de prendre toutes les mesures qu'il estime prioritaire pour une meilleure maîtrise des principaux risques financiers de l'établissement (de taux, de liquidité, de change, de prix et de contrepartie financière). La fréquence de tenu du Comité est trimestrielle. Dans ce sens, il appartient au Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM de définir les chocs à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM.

Le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM suit les orientations à moyen et long terme prises au niveau des différents domaines pouvant impacter le bilan / hors bilan de la Banque. Dans ce sens, il appartient au Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM de définir les chocs à arrêter pour la gestion de ces risques et ce, dans le cadre des limites de position de risques définies à partir des propositions avancées par les gestionnaires ALM.

Dans le cadre de ses missions, le Comité directeur BFI, Trésorerie et ALM doit également veiller aux équilibres bilanciels de la banque et engager des actions en vue d'améliorer l'adossement en taux et en liquidité du bilan et ce par l'analyse de l'adossement prévisionnel en intégrant les productions futures des emplois et ressources ainsi que la mise en place d'un ensemble de mesures d'ajustement à moyen terme sans entraver la conduite des activités commerciales de la banque.

4.3 Description du Backtesting des modèles d'écoulement

Les conventions d'écoulement sont destinées à prendre en compte des phénomènes économiques ou comportementaux hautement perturbants permettant d'affiner l'analyse du risque. Un dossier exhaustif de documentation des conventions a été élaboré par la direction ALM.

Le Backtesting des modèles d'écoulement est essentiel et réalisé annuellement afin de prendre en considération les changements au niveau du rythme d'évolution des différents postes du bilan. L'approche du Backtesting repose sur la comparaison entre les prévisions ressorties du modèle et les réalisations effectives. Des indicateurs traduisant l'écart de prévision sont mis en place afin de s'assurer de la pertinence du pouvoir prévisionnel des modèles.

Le Backtesting est réalisé sur les modèles d'écoulement statistiques ayant pour objet de prévoir l'écoulement des postes non contractuels à savoir principalement les dépôts à vue.

5) Risque opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

En conformité avec les exigences réglementaires le CAM a mis en place une Direction Centrale au sein du Pôle « Contrôle et Risque Opérationnel » chargée de la maîtrise de la gestion et de la maîtrise des risques opérationnels. Directement rattachée au Directeur.

Le Dispositif de Gestion des Risques Opérationnels mis en place au niveau du CAM vise à mesurer et suivre les risques opérationnels avérés et potentiels et à mettre en œuvre les actions correctives afin d'en limiter l'impact. Le périmètre couvert par la cartographie des risques opérationnels concerne les titres de l'actif au 30/06/2021 concerne les principales lignes métiers de la Banque ainsi que ses principales filiales.

Compte tenu du contexte lié à la crise sanitaire, le CAM a déployé une série de mesures et de procédures en vue d'atténuer les risques opérationnels générés par les effets de la pandémie, tout en veillant au maintien de la continuité de ses services, avec une attention particulière portée sur la santé et la sécurité de ses clients comme de ses collaborateurs.

5.1 Politique des risques

Le CAM a mis en place une politique de gestion des risques opérationnels qui s'inscrit dans un système d'amélioration continue, à travers un Dispositif de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel basé sur des règles, des normes et des méthodes homogènes pour l'ensemble des métiers du CAM, elle a pour enjeu de :

- Se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur et les bonnes pratiques ;
- Optimiser à terme le capital réglementaire au titre du risque opérationnel ;
- Fournir un processus de mesure, de contrôle et de gestion du risque opérationnel.

5.2 Organisation de la filière des risques opérationnels

L'organisation de la filière des risques opérationnels au niveau du Groupe s'articule autour des fonctions suivantes :

- La fonction centrale au niveau du siège, chargée de la conception et du pilotage des outils méthodologiques et informatiques, elle veille à la mise en place d'un dispositif de maîtrise des risques efficace, exhaustif et homogène pour le CAM ;
- Des Managers Risques Opérationnels rattachés à la Direction Centrale du Risque Opérationnel, et responsable d'un ou plusieurs périmètres métiers, ils sont garants de la mise en œuvre de la charte et du dispositif de mesure et de gestion des risques opérationnels ;
- Des relais risques opérationnels désignés au niveau du réseau, au niveau des métiers centraux et des filiales dans le cadre du processus de collecte des événements, incidents et pertes. Ces relais ont pour mission d'identifier les événements, incidents et pertes opérationnelles et de les inventorier au niveau des métiers ;
- Des Correspondants risques opérationnels (structures de contrôle internes ou autres) au niveau siège du réseau et des Filiales chargés de remonter les événements et les incidents ainsi que les risques liés aux activités, procédures et système des entités contrôlées ;
- Des chargés de régularisation au niveau du réseau qui assurent le suivi des statuts de régularisation des anomalies relevés par les structures de contrôle interne.

Le pilotage et le suivi du Dispositif de gestion des risques opérationnels est assuré à travers un dispositif global de gouvernance déclinée via les instances suivantes :

- Le Comité de Contrôle et de Risque Opérationnel CAM : est l'organe spécialisé de la banque chargé de la validation, de la stratégie, de la politique, des normes et méthodes du Dispositif Risque Opérationnel, il veille également au suivi des évolutions des cartographies des risques, des incidents, des pertes et des plans d'actions ;
- Le Comité risques opérationnels métiers : en charge du suivi de l'évolution de la collecte des événement et incident, la validation des mises à jour de la cartographie, l'élaboration et la mise en œuvre des actions d'atténuation et de maîtrise des risques. Ce comité vise à suivre l'évolution du métier aux risques opérationnels et à vérifier la bonne application du dispositif.

5.3 Principaux outils méthodologiques :

a. Cartographie des risques opérationnels

L'approche de mesure de gestion des risques opérationnels utilise une approche qui identifie et organise par priorité les risques, et qui ensuite met en place des stratégies pour les atténuer.

Cette approche comprend à la fois la prévention des risques potentiels et la détection au plus tôt des défaillances avérées (événements et incidents), elle s'articule autour de :

- Le processus de diagnostic consistant à parcourir les lignes métiers pour identifier les risques inhérents aux activités exercées (analyse des processus concernés) en tenant compte des contrôles mis en place (au niveau des procédures, verrouillage SI, dispositif de contrôles mis en place, ...);
- L'approche se basant sur une remontée des événements et incidents via différentes sources [Contrôle permanent Réseau, Siège et filiales, Relations Risques Opérationnels, Audit et inspection, Réclamations...].

Le processus d'évaluation et de mesure des risques consiste l'évaluation à dire d'expert pour les risques potentiels ainsi que l'évaluation sur une base réelle pour les risques avérés.

La présentation et validation de la mise à jour de la cartographie des risques, et dont les réalisations ont concerné essentiellement les actions suivantes :

- Analyse des événements, incidents et pertes de la période émanant des différentes sources (Rapport du Contrôle Permanent, Audit Général Groupe, Réclamations et métiers) ;
- La revue et validation de l'évaluation, la hiérarchisation et la cotation des risques en termes de probabilité d'occurrence et de perte encourue ;
- La revue et la mise à jour des plans d'actions ;
- L'amendement de la cartographie de risques opérationnels existante par les nouveaux risques ;
- La mise à jour des référentiels au niveau de l'outil de gestion [processus, entités, utilisateurs, SI] ;
- La classification des risques selon le dispositif de pilotage mis en place.

La mise à jour de la cartographie des risques se fait au fil de l'eau et fait l'objet d'une validation semestrielle lors des comités risques opérationnels métiers, dont l'ordre du jour portent sur les points suivants :

- Des reports d'opérations en attente de la mise à jour de la cartographie [Nouveaux risques, évolution de la criticité, classification...].
- Analyse des remontées sur la période et identification des risques opérationnels ainsi que des actions d'atténuation y afférentes ;
- Analyse des indicateurs de risque opérationnel et suivi des seuils ;
- Suivi de l'état d'avancement des plans d'action relatifs à l'atténuation des risques ;
- La mise à jour des référentiels au niveau de l'outil de gestion [processus, entités, utilisateurs, SI] ;

b. Dispositif de suivi des plans d'atténuation et de maîtrise des risques :

Le dispositif global de gestion des risques opérationnels au sein de la banque prévoit l'identification et le pilotage des plans d'actions afin de parer ou atténuer la probabilité de survenance des risques opérationnels. Le suivi de ce dispositif est assuré par la Direction PMO au sein du « Pôle Développement » en étroite collaboration avec la Direction Centrale du Risque Opérationnel.

c. Processus de collecte des événements, incidents et pertes

En plus des exigences réglementaires, la collecte des incidents répond à un objectif d'évaluation du coût du risque et d'amélioration permanente des dispositifs de contrôle interne.

- Le processus est basé sur deux niveaux de collecte :
 - La remontée au fil de l'eau des événements ou des incidents détectés par les relais risques opérationnels ou par les correspondants risques opérationnels en fonction de leurs périmètre métier au niveau de l'outil de gestion ;
 - La remontée des incidents et des événements détectés à travers la remontée à fréquence régulière émanant des acteurs du dispositif de contrôle internes [Contrôle permanent, Audit et inspection] permettant d'alimenter les bases de données et d'assurer un suivi de la régularisation des anomalies détectées.

d. Dispositif de reporting :

Le processus de reporting transverse sur le suivi et le pilotage des risques opérationnels, le CAM a mis en place une solution de gestion permettant de générer un ensemble de reporting permettant de piloter et d'évaluer le processus de collecte de remontée des événements et incidents. Il existe 3 types de reporting :

- Des reports consolidés au niveau des métiers, qui visent à présenter les principaux éléments de mesure, de suivi et d'exposition aux risques opérationnels, dans un objectif de prise de décisions lors des Comités RO dans les métiers ;
- Des reporting consolidés à usage interne, au niveau du Groupe, qui visent à présenter des éléments consolidés sur les risques [principaux événements et opérations] et des actions d'atténuation et de maîtrise des risques [niveau de risque, état d'avancement des actions d'atténuation, etc.] ;
- Des reporting consolidés réglementaires à destination des instances de supervision.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit

La présentation des états de synthèse du Crédit Agricole du Maroc a été effectuée conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit.
- Crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie;
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle) ;
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière ;
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat ;

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - * 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - * 50 % pour les créances douteuses ;
 - * 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés :

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.2 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.3 Portefeuilles de titres

1.3.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.3.2 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat frais d'acquisition inclus.

1.3.3 Titres d'investissement

Les titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus.

1.3.4 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit en :

- Titres de participation ;
- Participations dans les entreprises liées ;
- Titres de l'activité du portefeuille ;
- Autres emplois assimilés.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis ; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.3.5 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.4 Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.5 Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

1.6 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
Immobilisations en recherche et développement	1an
Logiciels informatiques	5ans
Autres éléments du fonds de commerce	Non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation. Bureaux	20 ans
Mobilier de bureau d'exploitation	10 ans
Matériel de bureau d'exploitation	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Autres matériels d'exploitation	5 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans

1.7 Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.8 Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.9 Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère exceptionnel.

BILAN

ACTIF	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	5 658 097	8 451 736
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 012 331	1 774 005
A vue	1 534 973	1 517 474
A terme	477 359	256 531
CREANCES SUR LA CLIENTELE	87 977 996	85 774 611
Crédits de trésorerie et à la consommation	41 245 783	38 346 251
Crédits à l'équipement	22 827 466	20 701 293
Crédits immobiliers	17 406 837	17 247 228
Autres crédits & financement participatifs	6 497 910	9 479 838
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 209 957	808 636
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	13 095 729	8 364 439
Bons du Trésor et valeurs assimilées	9 253 148	5 049 365
Autres titres de créance	168 581	2 657
Titres de propriété	3 674 000	3 312 418
AUTRES ACTIFS	5 088 213	4 505 103
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 274 371	3 285 792
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 274 371	3 285 792
Autres titres de créance		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES	790 232	765 822
Participations dans les entreprises liées	668 267	668 194
Autres titres de Participations et emplois assimilés	121 965	97 628
Titres de Moubadara & Moucharaka		
CREANCES SUBORDONNEES	560	560
DEPOTS D'INVESTISSEMENT & WAKALA BIL ISTITHMAR PLACES	689 297	605 154
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION		
IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	439 606	424 197
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 551 131	6 471 144
TOTAL DE L'ACTIF	126 787 521	121 231 199

PASSIF	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	16 486 627	14 767 616
A vue	1 393 769	1 703 022
A terme	15 092 858	13 064 594
DEPOTS DE LA CLIENTELE	86 224 152	83 291 413
Comptes à vue créditeurs	43 418 294	43 544 786
Comptes d'épargne	13 517 288	13 464 256
Dépôts à terme	26 700 496	23 051 662
Autres comptes créditeurs	2 588 074	3 230 709
TITRES DE CREANCE EMIS	7 956 678	7 540 681
Titres de créance négociables	7 956 678	7 540 681
Emprunts obligataires		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	1 766 070	1 646 730
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 867 614	1 827 121
PROVISIONS RÉGLEMENTEES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE	7 157	7 157
DETTES SUBORDONNEES	4 634 509	4 531 760
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL	3 391 045	2 800 467
CAPITAL	4 227 677	4 227 677
ACTIONNAIRES.CAPITAL NON VERSE(-)		
REPORT A NOUVEAU (+/-)		382 315
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	225 993	208 264
TOTAL DU PASSIF	126 787 521	121 231 199

HORS BILAN

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
ENGAGEMENTS DONNES	12 722 187	11 805 907
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	94 087	36 815
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 079 816	7 726 482
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	508 704	524 885
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 039 580	3 517 725
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	5 413 793	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 413 793	
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

COMPTES DE RÉSULTAT

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 109 190	3 067 515
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les EC	14 204	14 779
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 408 354	2 238 596
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	104 834	90 929
Produits sur titres de propriété & certificats de Sukuk	28 091	13 100
Commissions sur prestations de service	268 703	244 205
Autres produits bancaires	285 004	465 905
Transferts de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 070 312	1 080 737
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les EC	209 573	241 781
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	565 310	544 931
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	105 958	103 275
Autres charges bancaires	189 471	190 751
Transferts de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 038 878	1 986 778
Produits d'exploitation non bancaire	55 473	104 640
Charges d'exploitation non bancaire	45 984	37 932
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	955 714	963 816
Charges de personnel	531 955	532 472
Impôts et taxes	19 430	18 037
Charges externes	296 788	292 374
Autres charges générales d'exploitation	21 941	24 521
Dotations aux amortissements et aux provisions des immo	85 601	96 412
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURVABLES	1 060 171	1 002 083
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature	563 977	442 563
Pertes sur créances irrécouvrables	377 801	76 590
Autres dotations aux provisions	118 392	482 930
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	303 748	268 800
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature	181 139	249 128
Récupérations sur créances amorties	77 483	18 482
Autres reprises de provisions	45 126	1 190
RÉSULTAT COURANT	336 230	356 387
Produits non courants	157	61
Charges non courantes	64 681	131 611
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	271 706	224 838
Impôts sur les résultats	45 712	74 450
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	225 993	150 387

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

en milliers de dh

	30/06/21	31/12/20
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 109 190	6 175 215
Récupérations sur créances amorties	77 483	43 268
Produits d'exploitation non bancaire perçus	55 630	172 576
Charges d'exploitation bancaire versées	-1 904 218	-3 867 867
Charges d'exploitation non bancaire versées	-110 665	-249 096
Charges générales d'exploitation versées	-869 149	-2 012 233
Impôts sur les résultats versés	-45 712	-77 521
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	312 558	184 343
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-238 326	931 737
Créances sur la clientèle	-2 676 387	-5 931 706
Titres de transaction de placement, d'investissement et de participations	-4 744 280	4 076 634
Autres actifs	-583 110	-1 002 415
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 719 011	2 445 747
Dépôts de la clientèle	2 932 738	4 573 474
Titres de créance émis	415 998	48 317
Autres passifs	119 340	245 109
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 055 016	5 386 897
III. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'exploitation (I + II)	-2 742 458	5 571 239
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	156 302	912 149
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-310 231	-173 760
Intérêts perçus		
Dividendes perçus		
IV. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités D'investissement	-153 929	738 389
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	102 749	200 465
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Augmentation des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés		
V. Flux de Trésorerie Nets Provenant des activités de Financement	102 749	200 465
VI. Variation Nette de la Trésorerie (III+ IV +V)	-2 793 638	6 510 093
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	8 451 735	1 941 642
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 658 097	8 451 735

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

en milliers de dh

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30/06/21	31/12/20
Intérêts et produits assimilés	2 527 392	2 344 304
Intérêts et charges assimilés	880 841	889 986
MARGE D'INTERET	1 646 551	1 454 318
Commissions perçues	268 703	244 205
Commissions servies	5 050	3 667
MARGE SUR COMMISSIONS	263 653	240 538
Résultat des opérations sur titres de transaction	106 604	306 023
Résultat des opérations sur titres de placement	24 997	19 737
Résultat des opérations de change	90 116	65 615
Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
RÉSULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ	221 717	391 375
Résultat des opérations sur titres de Moudaraba & Moucharaka	-	-
Divers autres produits bancaires	35 906	13 100
Diverses autres charges bancaires	128 948	112 554
Parts des titulaires de compte de dépôts d'investissement		
PRODUIT NET BANCAIRE	2 038 878	1 986 778
Résultat des opérations sur immobilisations financières	2 290	-14 499
Autres produits d'exploitation non bancaire	55 473	104 640
Autres charges d'exploitation non bancaire	45 984	37 932
Charges générales d'exploitation	955 714	963 816
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 094 943	1 075 171
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	683 157	251 543
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	75 556	467 241
RÉSULTAT COURANT	336 230	356 387
RÉSULTAT NON COURANT	-64 524	-131 550
Impôts sur les résultats	45 712	74 450
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	225 993	150 387
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	225 993	150 387
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	85 601	96 412
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	236	15 690
Dotations aux provisions pour risques généraux	60 000	355 000
Dotations aux provisions réglementées		
Dotations non courantes		
Reprises de provisions	45 126	1 190
Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles	51 632	100 648
Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles & corporelles		
Plus-values de cession sur immobilisations financières		
Moins-values de cession sur immobilisations financières		
Reprises de subventions d'investissement reçues		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	275 072	515 651
Bénéfices distribués		
AUTOFINANCEMENT	275 072	515 651

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de dh

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/21	30/06/2020
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 213 771	50 000	490 781	654 176	5 408 729	8 249 376
VALEURS RECUES EN PENSION						
Au jour le jour						
À terme						
COMPTES ET PRETS DE TRÉSORERIE		340 000			340 000	100 000
Au jour le jour		340 000			340 000	100 000
À terme						
PRETS FINANCIERS			477 359		477 359	256 531
AUTRES CREANCES		1			1	1
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS		689 297			689 297	605 154
INTERETS COURUS A RECEVOIR		14			14	17
CREANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	4 213 771	1 079 312	968 140	654 176	6 915 400	9 211 078

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

CREANCES	Secteur	Secteur privé			30/06/21	31/12/20
		Entreprises Financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 362 809	139 156	28 794 562	7 566 587	37 843 114	34 942 226
Comptes à vue débiteurs	1 102 398	122 370	11 975 465	1 772 959	14 973 192	14 387 265
Créances commerciales sur le maroc	2 279		1 467 116	1 124 179	2 596 574	2 596 290
Crédits à l'exportation			225 417	24 283	249 700	272 506
Autres crédits de trésorerie	258 132	16 786	15 126 564	4 625 166	20 026 648	17 686 166
CRÉDITS A LA CONSOMMATION				2 032 196	2 032 196	2 054 522
CRÉDITS A L'EQUIPEMENT	648 440	1 272 374	10 768 025	8 792 095	21 480 934	19 472 751
CRÉDITS IMMOBILIERS			7 350 838	9 376 847	16 727 685	16 585 600
AUTRES CRÉDITS	50 000	2 644 698	150 652	1 257 137	4 102 487	7 215 772
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1 209 957				1 209 957	808 636
INTERETS COURUS A RECEVOIR				3 396 159	3 396 159	3 239 673
CREANCES EN SOUFFRANCE		4 532	2 175 063	215 826	2 395 421	2 264 066
TOTAL	3 271 206	4 060 760	49 239 140	32 616 846	89 187 953	86 583 247

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		30/06/21	31/12/20
			financiers	non financiers		
TITRES COTES	6 669	12 696 101	3 667 331		16 370 100	11 650 230
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées		12 527 519			12 527 519	8 335 156
Obligations		168 581			168 581	2 657
Autres titres de créance						
Titres de propriété	6 669		3 667 331		3 674 000	3 312 417
TITRES NON COTES						
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
TOTAL	6 669	12 696 101	3 667 331		16 370 100	11 650 230

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

en milliers de dh

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	7 283 152	7 283 141	7 044 815			
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3 721 652	3 721 652	3 492 700			
Obligations	165 868	165 857	156 484			
Autres titres de créance						
Titres de propriété	3 395 631	3 395 631	3 395 631			
TITRES DE PLACEMENT	5 766 097	5 749 819	5 417 506	31 128	47 407	47 407
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	5 452 297	5 469 168	5 136 900	31 037	14 166	14 166
Obligations	25 153	2 745	2 700	91	22 500	22 500
Autres titres de créance						
Titres de propriété	288 647	277 906	277 906		10 740	10 740
TITRES D'INVESTISSEMENT	3 215 395	3 415 835	3 149 240	201 285	479	
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	3 215 395	3 415 835	3 149 240	201 285	479	
Obligations						
Autres titres de créance						
TOTAL	16 264 645	16 448 795	15 611 562	232 413	47 886	47 407

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/21	31/12/20
ACTIF		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	548 534	597 001
Sommes dues par l'Etat	443 859	492 344
Divers autres débiteurs	104 675	104 658
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	2 692 765	2 430 790
COMPTES DE REGULARISATION	1 846 914	1 477 312
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	5 088 213	4 505 103

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS

en milliers de dh

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Valeur Comptable Nette	Provision	Produits inscrits au CPC de l'exercice
SONACOS	Agro Industrie	160 000	0,98%		50	
COMAPRA	Agro Industrie	66 800	0,01%		8	
SNDE	Agriculture	40 965	0,24%		100	
SOGETA	Agriculture	-	0,00%		300	
SUNABEL	Agriculture	190 173	0,38%	311		
SOCIETE LAITIERE CENTRALE DU NORD	Agro Industrie	50 000	0,39%		197	
FRUMAT	Agro Industrie	-	0,00%		14 499	
HALIOPOLIS	Agriculture	71 000	20,00%	14 200		
CITRUMA	Agro Industrie	14 401	25,00%	11 000		
BIOBEEF	Agro Industrie	22 915	43,72%	12 995		
AGRICULTURE & PECHE				38 506	15 154	
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	125 000	100,00%	102 844	22 156	
HOLDAGRO	Agro Industrie	36 376	99,66%	36 251		
INTERBANK	Service	11 500	18,00%	1 403		
MAROCLEAR	Service	100 000	1,80%	1 795		
SWIFT	Service	-	0,00%	23		
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Service	98 200	10,18%	10 000		
DAR ADDAMANE	Banque	75 000	0,73%	548		
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	22,18%	5 525	3 257	
IGRANE	Fonds d'investissement	54 600	15,87%	8 665		
REGIONAL GESTION	Société de gestion	1 000	18,00%	48	132	
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	150 000	7,17%	5 556	5 194	
FIROGEST	Société de gestion	2 000	12,50%	250		
TARGA	Fonds d'investissement	7 500	99,99%	818	6 682	
FINEA	Nantissement de marchés	230 000	0,22%	340		
SMAEX	Assurance	50 000	0,48%	356		
CAM LEASING	Crédit à la consommation	100 000	100,00%	73 595	26 405	
AL FILAHI CASH	Gestion d'actif	10 000	100,00%	10 000		
CAM COURTAGE	Courtier en assurance	100	100,00%	100		
MSIN	Société de bourse	10 000	80,00%	15 410		8 000
MSIN GESTION	Société de gestion	5 000	30,00%	1 487	13	
SGFG	Gestion de Fonds	3 380	5,88%	59		
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse	387 518	3,00%	11 765		
AL AKHDAR BANK	banque participative	400 000	51,00%	204 000		
AFREXIMBANK	Banque	47 500 000	0,06%	4 727		737
AMIFA	Micro finances	47 011	40,00%	18 288		
BANQUE, FINANCE & SERVICES				513 854	63 839	8 737
SONADAC	Aménagement	589 904	2,81%	16 565		
GCAMDOC	Gestion d'archive	10 000	100,00%	2 726	7 274	
CASA PATRIMOINE		31 000	1,61%	500		
DIVERS				19 791	7 274	
DOTATIONS DIVERSES				218 081	65 018	
TOTAL				790 232	151 283	8 737

CRÉANCES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

CRÉANCES	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparenté	
	30/06/21			31/12/20	30/06/21	31/12/20
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées	560		560	560	560	560
Etablissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL	560		560	560	560	560

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

en milliers de dh

NATURE	Montant brut au début de la période	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraites au cours de l'exercice	Reclassements	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties / Reclassements	Cumul	Montant net à la fin de la période
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	886 284	32 043			918 327	462 087	16 634		478 721	439 606
Droit au bail	20 149				20 149	8 170			8 170	11 979
Immobilisations en recherche et développement										
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	866 135	32 043			898 178	453 917	16 634		470 551	427 627
Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 649 507	278 189	154 743		8 772 953	2 178 364	93 531	50 073	2 221 822	6 551 131
Immeubles d'exploitation	2 986 655	67 176	108 722		2 945 109	287 957	15 680	32 278	271 358	2 673 750
Mobilier et matériel d'exploitation	892 643	26 180	419		918 404	764 380	18 817	419	782 778	135 626
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 126 080	18 227	882	2 874	1 146 299	832 148	33 735	305	865 577	280 722
Immobilisations corporelles hors exploitation	3 629 269	149 134	44 721		3 733 682	293 879	25 299	17 071	302 108	3 431 574
Immobilisations en cours	14 861	17 472		2 874	29 459					29 459
TOTAL	9 535 792	310 231	154 743		9 691 280	2 640 451	110 165	50 073	2 700 543	6 990 737

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

en milliers de dh

	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	30/06/21	31/12/20
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		334 884	547 783	604	883 271	287 865
VALEURS DONNEES EN PENSION	6 753 964		1 312 791		8 066 755	7 741 341
- au jour le jour			490 496		490 496	1 375 955
- à terme	6 753 964		822 295		7 576 259	6 365 386
EMPRUNTS DE TRESORERIE	5 013 000	125 000	1 000 000		6 138 000	5 201 000
- au jour le jour						
- à terme	5 013 000	125 000	1 000 000		6 138 000	5 201 000
EMPRUNTS FINANCIERS				1 311 245	1 311 245	1 472 898
AUTRES DETTES		28 814	239		29 053	41 192
INTERETS COURUS A PAYER	37 532	790	16 558	3 423	58 303	23 320
TOTAL	11 804 496	489 488	2 877 371	1 315 272	16 486 627	14 767 616

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

	Secteur public	Secteur privé			30/06/21	31/12/20
		Entreprises Financières	Entreprises "non Financières"	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	7 426 991	1 388 999	8 918 369	25 621 678	43 356 037	43 499 533
COMPTE D'EPARGNE				13 478 376	13 478 376	13 411 255
DÉPÔTS A TERME	4 760 986	10 353 552	3 459 405	7 855 999	26 429 942	22 818 127
AUTRES COMPTES CREDITEURS	160 225	225	1 396 917	1 030 707	2 588 074	3 230 709
INTERETS COURUS A PAYER				371 723	371 723	331 789
TOTAL	12 348 202	11 742 776	13 774 691	48 358 483	86 224 152	83 291 413

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

en milliers de dh

	30/06/21	31/12/20
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		468 698
CREDITEURS DIVERS	333 411	381 158
Sommes dues à l'Etat	174 497	249 000
Sommes dues aux organismes de prévoyance	57 021	45 647
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12 568	12 568
Fournisseurs de biens et services	46 535	46 960
Divers autres créditeurs	42 790	26 982
COMPTES DE REGULARISATION	1 432 659	796 874
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES		
TOTAL	1 766 070	1 646 730

PROVISIONS

						en milliers de dh	
Reprises	31/12/2020	Dotations	Reprises	Autres variations	30/06/2021		
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	5 988 358	575 862	207 167		6 357 053		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés							
Créances sur la clientèle	5 402 581	559 040	179 139		5 782 482		
Titres de placement	56 743	14 166	23 502		47 407		
Titres de participation et emplois assimilés	153 573	236	2 526		151 283		
Titres d'investissement							
Immobilisations en crédit-bail et en location							
Autres actifs	375 461	2 420	2 000		375 881		
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 827 121	120 674	42 600	-37 580	1 867 614		
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5 483	2 517			8 000		
Provisions pour risques de change	16 681				16 681		
Provisions pour risques généraux	1 320 000	60 000	30 000		1 350 000		
Provisions pour autres risques et charges	484 957	58 156	12 600	-37 580	492 933		
Provisions réglementées							
TOTAL GENERAL	7 815 479	696 536	249 767	-37 580	8 224 667		

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

			en milliers de dh	
Rubriques	30/06/21	31/12/20		
Subventions d'investissement	3 578	3 578		
Subvention KfW reçue	15 785	15 785		
Subvention Union Européenne reçue	3 578	3 578		
Autres subventions reçues de l'Etat				
Montant inscrit à pertes et profits	-15 785	-15 785		
Fonds de garantie Union Européenne	3 578	3 578		
TOTAL	7 157	7 157		

DETTES SUBORDONNÉES

										en milliers de dh	
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contre valeur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés			
						Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)	Montant N (ou contre valeur en KDH)	Montant N-1 (ou contre valeur en KDH)		
MAD	210 500		7 ANS		210 500						
MAD	3 239 500		10 ANS		3 239 500	73 500					
MAD	1 050 000		Perpétuelles	Perpétuelles	1 050 000	500 000					
TOTAL	4 500 000				4 500 000						

CAPITAUX PROPRES

					en milliers de dh		
CAPITAUX PROPRES	31/12/20	Affectation du résultat	Autres variations	30/06/21			
Ecart de réévaluation							
Réserves et primes liées au capital	2 800 467	590 578		3 391 045			
Réserve légale	100 867	10 413		111 281			
Autres réserves	1 256 479	580 165		1 836 644			
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 443 120			1 443 120			
Capital	4 227 677			4 227 677			
Capital appelé	4 227 677			4 227 677			
Capital non appelé							
Certificats d'investissement							
Fonds de dotations							
Actionnaires, Capital non versé							
Report à nouveau (+/-)	382 315	-382 315					
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)							
Dividendes distribués							
Résultat net de l'exercice (+/-)	208 264	-208 264		225 993	225 993		
TOTAL	7 618 722	0		225 993	7 844 715		

OPÉRATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

					en milliers de dh	
CAPITAUX PROPRES	30/06/21	31/12/20				
Opérations de change à terme	6 567 239	6 275 602				
Devises à recevoir	778 026	1 017 692				
Dirhams à livrer	570 038	719 903				
Devises à livrer	2 705 896	2 384 764				
Dirhams à recevoir	2 513 278	2 153 243				
Engagements sur produits dérivés						
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt						
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt						
Engagements sur marchés réglementés de cours de change						
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change						
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments						
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments						
TOTAL	6 567 239	6 275 602				

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

					en milliers de dh	
	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde de fin de l'exercice		
	1	2	3	[1+2-3=4]		
A. T.V.A. Facturée	65 444	89 217	130 465	24 195		
B. T.V.A. Récupérable	8 989	89 627	78 051	20 565		
sur charge	7 043	60 381	54 353	13 071		
sur immobilisations	1 946	29 247	23 698	7 494		
C. T.V.A. due ou crédit de T.V.A.=(A-B)	56 455	-410	52 415	3 630		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Engagements de financement et de garantie donnés	12 722 187	11 805 907
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	94 087	36 815
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 079 816	7 726 482
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	508 704	524 885
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	4 039 580	3 517 725
Engagements de financement et de garantie reçus	5 413 793	-
Engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 413 793	-
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		-

MARGE D'INTÉRÊT

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
INTERETS PERCUS	2 527 392	2 344 304
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	14 204	14 779
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 408 354	2 238 596
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	104 834	90 929
INTERETS SERVIS	880 841	889 986
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	209 573	241 781
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	565 310	544 931
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	105 958	103 275
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location		
MARGE D'INTERET	1 646 551	1 454 318

VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNÉES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	en milliers de dh	
		Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 644 698	2 644 698	
Autres titres			
Hypothèques	5 413 793	5 413 793	
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	8 058 491	8 058 491	

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	en milliers de dh	
		Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 460 248	13 460 248	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	13 460 248	13 460 248	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
ACTIF :	5 176 425	4 520 791
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	199 061	200 003
Créances sur les établissements de crédit et assimilés.	654 176	899 286
Prêts de trésorerie		
Créances sur la clientèle	3 796 066	2 983 242
Titres de transaction et de placement et invest	462 749	366 655
Autres actifs	64 373	71 605
Titres de participation et emplois assimilés		
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	5 176 425	4 520 791
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 309 071	1 471 242
Dépôts de la clientèle	1 057 646	704 157
Emprunts de trésorerie à terme		
Titres de créance émis		
Autres passifs	2 809 708	2 345 392
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
HORS BILAN :		
Engagements donnés	1 499 480	1 208 327
Engagements reçus		
Autres cautions & garanties données d'ordre établissement de crédit & assimilés	508 704	524 885

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immobilisations d'exploitation	110 022	33 002	77 020			
Immobilisations hors exploitation	44 721	17 071	27 650	156 302	51 632	
TOTAL	154 743	50 073	104 670	156 302	51 632	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

CATEGORIE DES TITRES	en milliers de dh	
	30/06/21	31/12/20
Titres de participations & titres de placement	28 091	13 100
TOTAL	28 091	13 100

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
PRODUITS	277 190	465 905
Gains sur les titres de transaction	136 091	343 572
Plus value de cession sur titres de placement	22 181	23 167
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	23 502	7 065
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	95 416	92 102
CHARGES	55 473	74 530
Pertes sur les titres de transaction	29 487	37 549
Moins value de cession sur titres de placement	6 520	1 942
Étalement de la prime d'investissement / placement		
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	14 166	8 553
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur opérations de change	5 300	26 487
Diverses autres charges bancaires		
RÉSULTAT	221 717	391 375

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
CHARGES DE PERSONNEL	531 955	532 472
Dont salaires & appointements	51 850	53 425
Dont charges d'assurances sociales	41 139	41 565
Dont charges de retraite	52 094	52 112
Dont charges de formation	8 970	7 471
Dont autres charges de personnel	377 902	377 899
IMPÔTS ET TAXES	19 430	18 037
Taxes urbaines & taxes d'éclité	4 153	3 568
Patente	11 947	11 162
Autres impôts & taxes	3 329	3 307
CHARGES EXTERNES	296 788	292 374
- Loyers de crédit-bail et de location	69 240	66 097
- Frais d'entretien et de réparation	67 052	59 101
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 899	14 393
- Transports et déplacements	17 464	16 024
- Publicité, publications et relations publiques	26 538	33 824
- Autres charges externes	100 595	102 934
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	21 941	24 521
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	85 601	96 412
TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	955 714	963 816

COMMISSIONS

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
COMMISSIONS PERÇUES :	300 337	274 351
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle	31 634	30 146
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt	1 130	1 011
Commissions sur fonctionnement de compte	96 435	91 685
sur moyens de paiement	125 070	106 880
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service	46 068	44 629
Commissions sur opérations de change		
COMMISSIONS VERSEES	5 050	3 667
sur opérations avec les établissements de crédit		
sur opérations avec la clientèle		
sur opérations de change		
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
sur produits dérivés		
opérations sur titres en gestion et en dépôt		
sur moyens de paiement		
sur activités de conseil et d'assistance		
sur ventes de produits d'assurances		
sur autres prestations de service		
sur autres prestations de service	5 050	3 667

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS

TITRES (Clientèle CAM)	Nombre de comptes (Client)		Montants en milliers de dirhams	
	30/06/21	31/12/20	30/06/21	31/12/20
Titres dont l'établissement est dépositaire (Actions)	2 166	2 212	470 674	392 148
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire (OPCVM)	64	59	1 007 599	1 398 878
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire (TCN)	4	3	1 253 700	142 900
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIERS OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Produit Net Bancaire	2 038 878	1 986 778
Résultat Brut d'exploitation	1 094 943	1 075 171
Résultat avant impôt	271 706	224 838

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

	en milliers de dh	
	Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés		
Décision de l'Assemblée Générale du 16 Juin 2021		
Report à nouveau	382 315	Réserve légale 10 413
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves 580 165
Résultat net de l'exercice	208 264	Dividendes
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau
Autres prélèvements		Résultats nets en instance d'affectation
TOTAL A	590 578	TOTAL B 590 578

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	285 004	465 905
Gains sur titres de transaction	136 091	343 572
Plus-values de cession sur titres de placement	22 181	23 167
Produits sur opérations de change	95 416	92 102
Divers autres produits bancaires	7 814	
Reprises de provision sur dépréciations des titres de placement	23 502	7 065
AUTRES CHARGES BANCAIRES	189 471	190 751
Charges sur titres de transactions	29 487	37 549
Charges sur emprunts de titres		
Charges sur moyens de paiement		
Cotisation au fonds de garantie	63 325	59 625
Charges opération de change	5 300	26 487
Moins values sur cession de titres	6 520	1 942
Autres charges	70 672	56 596
Provisions sur titres	14 166	8 553
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	55 473	104 640
Dont plus values de cession d'immobilisation	51 632	100 648
Dont subventions reçues		
Dont autres produits non bancaires	3 841	3 992
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	45 984	37 932
Charges sur valeurs et emplois divers	35 509	37 932
Dont moins values de cession titres de participations		
AUTRES CHARGES	10 475	
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURABLES	1 060 171	1 002 083
AUTRES PRODUITS		
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	303 748	268 800
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		
Produits non Courants	157	61
Charges non Courantes	64 681	131 611

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	336 230	356 387
Réintégrations fiscales	9 165	90 127
Déductions fiscales	157 323	113 748
Résultat courant théoriquement imposable	188 071	332 767
Impôt théorique sur résultat courant	69 586	123 124
RÉSULTAT COURANT APRES IMPÔTS	118 485	209 643

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

	en milliers de dh	
	30/06/21	30/06/20
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	271 706	
. Bénéfice net	271 706	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	9 165	
III - DEDUCTIONS FISCALES		157 323
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut		123 547
. Déficit brut fiscal		
. Cumul des amortissements différés imputés		
V - REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal		123 547
. Déficit net fiscal		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

- Date de clôture (1)	30/06/2021
- Date d'établissement des états de synthèse (2)	21/09/2021
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

INDICATIONS DES ÉVÉNEMENTS

DATES	- Favorables - Défavorable	NÉANT NÉANT
--------------	-------------------------------	----------------

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Montant du capital :	4 227 677	en milliers de dh	
Montant du capital social souscrit et non appelé			
Valeur nominale des titres	100		
Nom des principaux actionnaires ou associés	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
	Exercice précédent	Exercice actuel	
ETAT MAROCAIN	31 780 465	31 780 465	75,2%
MAMDA	3 134 311	3 134 311	7,4%
MCMA	3 134 311	3 134 311	7,4%
CDG	4 227 678	4 227 678	10%
TOTAL	42 276 765	42 276 765	100%

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	30/06/21	30/06/20	30/06/19	en milliers de dh
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	12 486 380	11 997 637	10 345 295	
OPERATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE				
Produit net bancaire	2 038 878	1 986 778	1 778 279	
Résultat avant impôts	271 706	224 838	266 771	
Impôts sur les résultats	45 712	74 450	24 544	
Bénéfices distribués				
Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	3 617 038	3 333 169	3 022 572	
RÉSULTAT PAR TITRE (en Dirhams)				
Résultat net par action ou part sociale				
Bénéfice distribué par action ou part sociale				
PERSONNEL				
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	531 955	532 472	529 437	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 846	3 951	3 943	

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS

								en milliers de dh
Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Maturité	Taux	Principal	Intérêts	Total	
CDN	19/04/2017	19/04/2024	7 ANS	3,71	40 000	312	40 312	
CDN	02/08/2019	02/08/2021	2 ANS	2,74	165 000	3 295	168 295	
CDN	17/10/2019	17/10/2021	2 ANS	2,72	455 000	8 689	463 689	
CDN	14/11/2019	14/11/2024	5 ANS	3,00	150 000	1 734	151 734	
CDN	18/02/2020	18/02/2022	2 ANS	2,73	90 000	1 434	91 434	
CDN	20/02/2020	20/02/2022	2 ANS	2,73	65 000	300	65 300	
CDN	08/05/2020	08/05/2022	2 ANS	2,80	87 000	1 565	88 565	
CDN	12/06/2020	12/06/2027	7 ANS	3,40	19 000	368	19 368	
CDN	15/06/2020	15/06/2027	7 ANS	3,40	10 000	193	10 193	
CDN	17/06/2020	17/06/2027	7 ANS	3,40	5 000	97	5 097	
CDN	25/06/2020	25/06/2022	2 ANS	2,64	270 000	1 559	271 559	
CDN	05/08/2020	04/08/2021	52 SEMAINES	2,00	20 000	141	20 141	
CDN	22/09/2020	21/09/2021	52 SEMAINES	2,05	663 000	5 101	668 101	
CDN	24/09/2020	23/09/2021	52 SEMAINES	2,05	19 000	131	19 131	
CDN	15/10/2020	14/10/2021	52 SEMAINES	2,09	195 000	1 848	196 848	
CDN	15/10/2020	15/10/2022	2 ANS	2,40	226 000	1 267	227 267	
CDN	18/01/2021	19/07/2021	26 SEMAINES	1,72	73 000	375	73 375	
CDN	18/01/2021	17/01/2022	52 SEMAINES	1,92	130 000	669	130 669	
CDN	18/01/2021	18/01/2023	2 ANS	2,27	110 000	502	110 502	
CDN	18/01/2021	18/01/2026	5 ANS	2,66	75 000	299	75 299	
CDN	16/02/2021	17/08/2021	26 SEMAINES	1,67	450 000	1 848	451 848	
CDN	16/02/2021	15/02/2022	52 SEMAINES	1,89	200 000	824	200 824	
CDN	16/02/2021	16/02/2023	2 ANS	2,08	250 000	79	250 079	
CDN	16/02/2021	16/02/2026	5 ANS	2,48	120 000	39	120 039	
CDN	19/02/2021	18/02/2022	52 SEMAINES	1,89	90 000	33	90 033	
CDN	19/02/2021	19/02/2023	2 ANS	2,08	170 000	62	170 062	
CDN	19/02/2021	19/02/2028	7 ANS	2,77	70 000	26	70 026	
CDN	15/03/2021	14/03/2022	52 SEMAINES	1,89	215 000	500	215 500	
CDN	23/03/2021	22/03/2022	52 SEMAINES	1,87	357 000	4 703	361 703	
CDN	23/03/2021	23/03/2023	2 ANS	2,06	202 500	1 379	203 879	
CDN	01/04/2021	03/09/2021	26 SEMAINES	1,70	60 000	340	60 340	
CDN	01/04/2021	01/04/2023	2 ANS	2,08	260 000	1 352	261 352	
CDN	12/04/2021	11/10/2021	26 SEMAINES	1,71	100 000	467	100 467	
CDN	12/04/2021	12/04/2023	2 ANS	2,13	115 000	534	115 534	
CDN	15/04/2021	14/04/2022	52 SEMAINES	1,89	685 000	5 987	690 987	
CDN	15/04/2021	15/04/2023	2 ANS	2,10	367 000	5 582	372 582	
CDN	24/06/2021	23/12/2021	26 SEMAINES	1,69	70 000	674	70 674	
CDN	24/06/2021	23/06/2022	53 SEMAINES	1,89	1 250 000	3 871	1 253 871	

PASSIF ÉVENTUEL (B32 BIS)

"Conformément à législation fiscale en vigueur, les exercices clos 2017, 2018, 2019 & 2020 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales du Crédit Agricole du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS) de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappel éventuels d'impôts et taxes. Au Titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie des rôles peuvent faire l'objet de révision "

VENTILATION, EN FONCTION DE LA DURÉE RÉSIDUELLE, DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

en milliers de dh

EMPLOIS	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
PRÊTS FINANCIER					2 957	471 261		474 218
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	10 300 453	2 669 267	4 630 263	2 866 797	10 233 796	11 459 662	19 161 826	61 322 065
TITRES DE CRÉANCE		28 461	207 881	3 786 196	3 641 171	6 694 150	1 906 783	16 264 642
CRÉANCES SUBORDONNÉS					560			560
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		255 154			434 143			689 297
TOTAL EMPLOIS	10 300 453	2 952 882	4 838 144	6 652 993	14 312 627	18 625 073	22 271 720	78 750 782

RESSOURCES	Mois				Années			Total
	Durée ≤ 1	1 < Durée ≤ 3	3 < Durée ≤ 6	6 < Durée ≤ 12	1 < Durée ≤ 2	2 < Durée ≤ 5	Durée > 5	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	6 400 849	1 175 410						7 576 259
COMPTES & EMPRUNTS DE TRESORERIE À TERME	437 000	1 393 000	2 178 000	2 130 000				6 138 000
EMPRUNTS FINANCIERS				148 967	1 162 279	-	-	1 311 246
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	2 539 571	5 207 819	7 181 362	9 931 005	1 151 256	418 929		26 429 942
CERTIFICATS DE DÉPÔT ÉMIS	90 000	810 000	291 000	3 216 000	1 204 500	1 237 000	1 050 000	7 898 500
DETTES SUBORDONNÉES					990 500	829 500	2 680 000	4 500 000
TOTAL RESSOURCES	9 467 420	8 586 229	9 650 362	15 425 972	4 508 535	2 485 429	3 730 000	53 853 947

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

en milliers de dh

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
4	5 796 501	5 108 547	547 155	140 800

ACTIFS A RISQUE, RESTRUCTURÉS & IMPRODUCTIFS

en milliers de dh

	Nombre	Encours	Provisions
Créances en Souffrance Brutes		8 200 479	5 790 482
Watchlist	28	3 583 296	708 016

EFFECTIF

en nombre

	30/06/21	30/12/20
Effectifs rémunérés	3 807	3 885
Effectifs utilisés	3 807	3 885
Effectifs équivalent plein temps	3 807	3 885
cadres équivalent plein temps	2 524	2 575
Employés équivalent plein temps	1 283	1 310
Dont effectifs employés à l'étranger		

RÉSEAU

en nombre

	30/06/21	31/12/20
Guichets permanents	526	520
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de la banque	526	520
Succursales & agences à l'étranger		
Réseaux de représentation à l'étranger		

COMPTES DE LA CLIENTÈLE

en nombre

	30/06/21	31/12/20
Comptes courants	155 264	146 438
Comptes chèques (hors MRE)	447 005	447 165
Comptes MRE	13 243	13 389
Comptes d'épargne	755 331	738 482
Comptes à terme et bons de caisse	3 029	3 048
TOTAL	1 373 872	1 348 522

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FP

Les caractéristiques des dettes subordonnées du CAM se présentent comme suit au 30/06/2021 :

en milliers de dh

Date	Montant initial	Capital restant	Maturité	Taux en vigueur
2015	140 500		7 ANS	4,42% (fixe)
2015	759 500		10 ANS	4,8% (fixe)
2016	70 000		7 ANS	4,11% (fixe)
2016	180 000		10 ANS	3,51% (variable)
2016	350 000		10 ANS	4,43% (fixe)
2017	1 000 000		10 ANS	4,22% (fixe)
2018	500 000		10 ANS	4,10% (fixe)
2019	450 000		10 ANS	3,71% (fixe)
2019	631 600		PERPETUELLE	5,78% (variable)
2019	218 400		PERPETUELLE	5,11% (variable)
2020	140 000		PERPETUELLE	4,7% (variable)
2020	60 000		PERPETUELLE	5,44% (variable)

FONDS PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES	12 234 840	11 981 019
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 1	8 479 855	8 198 226
FONDS PROPRES DE BASE DE CATEGORIE 1 (CET1)	7 469 855	7 188 751
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET 1	5 670 797	5 670 797
-Instruments de fonds propres de base versés	4 227 677	4 227 677
-Prime d'émission	1 443 120	1 443 120
Résultats non distribués	2 062 637	1 846 858
Autres réserves	111 281	100 868
Autres immobilisations incorporelles	-374 860	-429 772
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATEGORIE 1 (AT1)	1 010 000	1 009 475
FONDS PROPRES DE CATEGORIE 2 (T2)	3 754 985	3 782 793
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	3 113 001	3 086 464
Ajustements du risque de crédit général selon l'approche standard (SA)	641 984	696 329
Éléments de fonds propres T2 ou déductions - autres		
Eléments déduits dans le cadre de la mesure transitoire		
Montant net des immobilisations incorporelles à déduire des CET 1	-374 860	-429 772
Montant résiduel à réintégrer au niveau des CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des FP de base CET 1		
Élément à déduire à raison de 50% des fonds propres de categorie2 (T2)		
TOTAL RISQUES	7 258 087	6 941 904
EXIGENCE/Risque de crédit	6 366 077	6 191 408
EXIGENCE/Risque de marché	308 429	185 251
EXIGENCE/Risque opérationnel	583 582	565 246
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	9,35%	9,45%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	13,49%	13,81%

ICAAP

En réponse aux exigences de BAM en matière de gestion des risques et de leur couverture en fonds propres, le Crédit Agricole du Maroc a mis en œuvre le processus d'Évaluation de l'Adéquation des Fonds Propres Internes, dit ICAAP, qui s'intègre de manière systématique et effective dans le fonctionnement quotidien de la banque. Partant de l'analyse du cadre d'appétence aux risques, le CAM recense chaque année tous les risques significatifs auxquels la banque est/ou peut-être exposée. Ceux-ci sont évalués et quantifiés selon une méthodologie basée sur une série d'indicateurs prudentiels et spécifiques à la banque. La résultante de ce processus permet l'allocation des fonds propres internes. Il s'agit d'une part du calcul du besoin total en fonds propres internes, d'autre part de l'allocation du capital interne disponible aux différentes entités. De même, les reportings issus de l'ICAAP permettent au management de piloter l'appétit aux risques de la banque et d'opérer les ajustements/corrections idoines en termes de gestion courante des activités de la banque.

VENTILATION DU RISQUE PAR SEGMENTS

		30/06/2021		31/12/2020	
Ventilation des risques		Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)	Risque brut (Bilan & HB)	Risque net pondéré (après ARC)
Risque de crédit	Souverains	14 773 592	0	15 313 205	0
	ECA	3 304 418	1 527 298	3 123 329	1 516 939
	Entreprises	65 926 021	41 737 892	62 877 713	42 152 696
	Clientèle de détail	38 935 547	21 711 341	38 372 902	20 837 906
	autre actif	19 679 487	14 599 426	18 465 919	12 885 054
	TOTAL	142 619 065	79 575 957	138 153 068	77 392 595
Risque de marche (risque de change)			3 855 363		2 315 638
Risque opérationnel (Approche indicateur de base)			7 294 773		7 065 573

AUTRES ETATS

ETATS	
Immobilisations données en crédit bail avec option d'achat et en location simple	Néant
Engagements sur titres	
Dérivations	
Changements de méthodes	
Actifs éventuels	

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc (CAM) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2021. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 12 486 380, dont un bénéfice net de KMAD 225 993, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Cette situation intermédiaire a été arrêtée par le Directoire le 21 septembre 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Agricole du Maroc S.A (CAM) arrêtés au 30 juin 2021, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2021

Les Commissaires aux Comptes